1806. — N.° I.er

BULLETIN

DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

14 Frimaire an 14.

Assemblée des Professeurs.

S. Ex. le Ministre de l'Intérieur donne avis à l'Ecole de Médecine que le concours, pour la nomination à la place vacante à l'Ecole vétérinaire d'Alfort, s'ouvrira le 25 frimaire, dans l'enceinte de l'Ecole de Médecine, et l'invite à nommer deux de ses membres pour faire partie du jury de ce concours.

M. *Thouret* a été nommé commissaire pour les examens des sages-femmes, qui ont lieu à l'Hospice de la Maternité.

28 Frimaire an 14.

M. *Pinson*, artiste modeleur de l'Ecole, a présenté à l'assemblée une pièce en cire, représentant un énorme anévrisme de l'aorte, situé

devant les vertèbres dorsales et lombaires : la pièce originale a été donnée par M. *Pelletan*.

L'Ecole a déclaré vacante une des places de prosecteurs et deux d'aides-anatomistes, et a arrêté qu'elles seraient mises au concours. Les juges du concours seront MM. les professeurs *Hallé*, *Leroy*, *Lallement*, *Lassus*, *Petit-Radel*.

---

7 Frimaire an 14.

Société de l'Ecole.

La Société a reçu de M. *Vonmittag-midi*, médecin à Roye, une réclamation de priorité pour la préparation de l'acétate cuivreux ammoniacal, et son emploi pour la conservation de l'eau dans les voyages de long cours ;

De M. *Raimbaud*, doyen des pharmaciens de la ville de Marseille, la copie d'un mémoire présenté par lui à MM. les conservateurs de santé du lazaret de cette ville.

M. *Pitet* a communiqué, de la part de la Société Anatomique de Paris, l'exposé sommaire des travaux de cette Société pendant l'an 13. Il a été entendu avec le même intérêt que celui de l'année précédente.

21 Frimaire an 14.

La Société a reçu de M. *Housset*, médecin à Auxerre, l'un de ses correspondans, la copie d'un acte pardevant notaire, contenant la des-

cription de quelques machines de son invention pour le traitement de plusieurs maladies chirurgicales.

M. *Laennec* a lu une note sur le *taenia visceralis* de quelques auteurs, tendant à établir que cette espèce n'existe pas.

Un fœtus monstrueux, composé de deux individus réunis par la face, a été présenté à la Société.

5 Nivôse an 14.

M. *Ponderous*, médecin à Toulouse, a adressé un mémoire sur l'abus des évacuans.

M. *Dupuytren*, au nom de la commission chargée de faire des recherches sur le méphitisme des fosses d'aisance, et sur les moyens de le prévenir ou d'y remédier, a lu la partie du rapport, relative aux vices de construction des fosses, des opérations de la vidange, du transport des gadoues, du placement des voiries, et aux moyens d'y remédier.

La partie expérimentale de ce rapport a été ajournée à la prochaine séance.

D'après le rapport de MM. *Jussieu* et *Husson* sur les mémoires de M. *Werbert*, la Société a invité ses membres, et plus particulièrement les médecins des hôpitaux et des dispensaires, à faire des recherches sur la propriété fébrifuge de la benoite (*geum urbanum*).

OBSERVATION sur une séparation du canal intestinal en deux portions, qui, toutes deux, se rendaient au pancréas sans se communiquer; par M. AUBERY, docteur médecin à Ecouis.

JE fus appelé, dit M. *Aubery*; le 11 fructidor dernier, *au Grand-Andely*, ville du département de l'Eure, pour voir un enfant né depuis six jours. Je le trouvai rendant par la bouche et le nez un mélange de lait et de sirop de chicorée, dont on lui faisait faire usage depuis plusieurs jours. Il suffisait de mettre l'enfant sur le côté pour déterminer la sortie de ce qu'il avait pris; ni le vomissement, ni les efforts de la toux n'y avaient aucune part. Sa face était extrêmement violette, la respiration courte et suspirieuse, le ventre tendu, quoiqu'il eût sorti une assez grande quantité de *méconium*. Le même mélange de lait et de sirop fut continué; j'ajoutai quelques lavemens avec l'hydromel, qui provoquèrent encore la sortie d'une nouvelle quantité de *méconium*, mais sans soulagement.

Je revis le petit malade le soir : la chûte subite des forces me fit pronostiquer une mort prochaine, qui arriva effectivement vers dix heures.

Curieux de connaître la cause de ce vomissement, je priai les parens de me permettre de

faire des recherches sur le cadavre : ils y consentirent. Ces recherches furent faites en présence de l'accoucheur, M. *Viglas*.

Nous trouvâmes l'estomac bien conformé, excepté qu'il existait à l'endroit où l'orifice pylorique ou duodénal aurait naturellement dû être, un rétrécissement qui bientôt donnait lieu à un évasement sphérique sans ouverture, pouvant bien avoir seize lignes de diamètre, et adhérent au pancréas dans son tiers postérieur. Le canal intestinal venait également, après s'être replié deux fois sur lui-même dans l'épaisseur du pancréas, se perdre dans cet organe par un tube sans ouverture. Les canaux cystique et cholédoque venaient aussi aboutir, en ligne directe, et sans se réunir, dans le pancréas. Ces deux canaux étaient également sans ouvertures. Il n'y avait point de canal pancréatique. Je me suis assuré que les extrémités du système digestif étaient sans ouvertures, en y introduisant de l'air.

Cet individu appartenait au sexe masculin, et, excepté les altérations notées, tous les autres systèmes de son économie étaient bien développés. Au jour de sa naissance, il était ce qu'on appelle ordinairement un bel enfant (1).

---

(1) M. *Pied* a donné dans le *Journal de Médecine, Chirurgie, etc.* (tom. 3, p. 227), une observation qui a beaucoup de rapport avec celle de M. *Aubery*. On ne comparera point sans intérêt ces deux observations qui

EXTRAIT d'une observation de M. HUFELAND, médecin du roi de Prusse, sur une léthargie qui a duré cinq semaines, et qui a été guérie par le galvanisme.

LE galvanisme a le sort de toutes les nouvelles méthodes de traitement. Enthousiasmé d'abord par la nouveauté et le merveilleux du moyen curatif, on exagère son utilité, on veut l'appliquer à toutes les maladies; mais bientôt, détrompé par un grand nombre d'essais infructueux, suite naturelle de l'abus qu'on en a fait, on tombe dans un autre extrême en le laissant dans l'oubli. C'est donc avec plaisir que je saisis l'occasion de le rappeler au monde médical, et de donner une nouvelle preuve qu'il est un des puissans excitans des nerfs, et qu'il y a des cas où on ne peut le remplacer par aucun autre.

La personne qui fait le sujet de l'observation suivante, est la fille d'un bourgeois de cette ville. Elle avait atteint l'âge de 18 ans en conservant toujours une bonne santé. Quoique assidue aux soins du ménage, elle paraissait beaucoup plus

---

jettent beaucoup de jour sur plusieurs points de la physiologie du fœtus, et notamment sur la formation du *méconium*. (*Note du Rédacteur du Bulletin.*)

tranquille et plus taciturne que les filles de son âge, au point qu'elle pouvait rester plusieurs heures assise sans proférer une parole.

Au commencement de décembre 1802, une cause morale, à ce qu'il paraît, la rendit plus taciturne qu'à l'ordinaire : elle devint tout-à-fait mélancolique. De l'anorexie, des douleurs de tête, une sorte de découragement et d'apathie, qui se montrèrent dans le courant de ce mois, déterminèrent les parens à appeler un médecin. M. le prof. *Zencker*, qui vit la malade, lui administra, sans succès, dans le mois de janvier, des résolutifs, des vomitifs, des purgatifs, puis des fortifians. L'appétit se perdit de plus en plus, et, le 8 février, elle commença à ne plus prendre de nourriture. Quatre jours avant, ses règles avaient paru ; elles durèrent jusqu'au 9, et, le 11, elle tomba dans l'état où je la trouvai le 10 mars.

Elle était couchée sur le dos, sans mouvement, les membres étendus, la bouche fortement close, les yeux fermés ; ayant de temps en temps un clignotement involontaire, les membres conservant la position qu'on leur donnait (1), la respiration plus lente et plus calme

(1) Comme le mot *léthargie* désigne en nosographie, non pas une maladie, mais certain état d'une maladie, nous y aurions substitué celui de *catalepsie*, dont cette affection a plutôt les caractères, si l'on avait pu se permet-

que dans le sommeil naturel, et l'air expiré moins chaud ; ayant de 75 à 80 pulsations par minute, le bas-ventre mou et tellement affaissé, que l'on pouvait, en le palpant, sentir le corps des vertèbres ; prenant pour toute nourriture tout au plus deux tasses d'orge en vingt-quatre heures, par petites doses souvent répétées ; vomissant cette tisane pour peu qu'on y eût mêlé du bouillon, ou des jaunes d'œufs, ou autre boisson alimentaire ; conservant nuit et jour les yeux fermés, et ne proférant aucune parole ; ayant l'haleine fétide, la langue et les gencives couvertes d'un enduit brunâtre, comme dans les fièvres putrides ; les urines sortant involontairement et en petite quantité ; n'ayant point d'apparence de selles. Au rapport des parens, elle eut quelques attaques de spasme, pendant lesquelles les membres étaient dans une roideur tétanique. M. *Flies*, qui soigna la malade avec moi, lui enfonça des épingles dans différentes parties du corps, sans qu'elle indiquât le moindre signe de douleur.

L'inutilité des médicamens déja employés, et la crainte que le peu de vie qui restait chez cette malade ne s'éteignit, insensiblement, me firent penser à employer alors le galvanisme, comme étant un excitant très-pénétrant. Je

---

tre de changer les expressions du praticien célèbre qui les a employées. (*Note du traducteur de l'observation.*)

prescrivis, en outre, des bains chauds aromatiques, des douches d'eau froide sur la tête, des frictions aromatiques, et je fis ajouter du *salep* à sa tisane d'orge.

Le 4 mai, son état était le même. On appliqua le galvanisme. M. *Flies* construisit une pile de trente-cinq paires de zinc et de cuivre. Il dirigea le pôle zinc dans un vase rempli d'eau, où il fit plonger la main de la malade, et, après avoir humecté le creux de l'estomac, il y appliqua le pôle cuivre. Un clignotement de paupières plus fréquent, et quelques taches rouges sur la peau, furent les seuls effets sensibles de ce premier essai. Les deux pôles dirigés sur le *rachis*, le pôle cuivre porté ensuite dans le creux de l'estomac, et le pôle zinc dans les environs de l'œil, n'en produisirent aucun. Alors on remplit d'eau le méat auditif gauche, et l'on y introduisit le pôle zinc, en laissant le pôle cuivre dans l'estomac. On vit aussitôt le visage se colorer, la bouche, les ailes du nez manifester quelques mouvemens. La malade agita fortement ses membres, et se mit à pleurer à haute voix. Après ce premier essai, qui dura environ cinq minutes, on fit des frictions spiritueuses sur le *rachis;* on prescrivit un bain aromatique, et on fit le reste du traitement prescrit. L'après-dîner, la situation de la malade était à-peu-près la même: elle avait rendu par la bouche, dans l'intervalle, un peu d'écume mêlée de sang. Lorsqu'on lui versa de l'eau

froide sur la tête, il s'opéra, à chaque fois, un léger mouvement dans les muscles de la face.

Le 6, elle refusa toute nourriture. Son visage était plus coloré, la chaleur des extrémités plus considérable, et le pouls un peu plus animé et plus plein. M. *Flies* dressa une pile de quarante paires de disques ; il appliqua le pôle cuivre sur la région épigastrique, et le pôle zinc dans l'oreille droite. La malade, après s'être agitée avec force, parvint à se dresser, et appela deux fois son père. C'étaient les seules paroles qu'elle avait prononcées depuis cinq semaines. Dans l'après-midi, M. *Flies*, venu pour réitérer l'application du galvanisme, la trouva dans une grande agitation, très-angoissée, ne voulant pas souffrir de couverture, ayant les yeux fermés comme à l'ordinaire, le pouls un peu plus petit, mais l'haleine moins puante que la veille, n'ayant rien pris de toute la journée. Elle vomit en sa présence quelques mucosités mêlées de bile. On résolut d'attendre que cette sorte d'accès fût passé, pour recommencer l'application du galvanisme ; on appliqua du vin chaud sur l'épigastre, dans l'intention de faire cesser le vomissement. Le soir, le calme était rétabli, et la malade remuait ses membres à volonté. Elle n'avait point pris de nourriture : on la menaça à haute voix d'être fortement galvanisée le lendemain, si elle refusait des alimens.

Le 8 mai, la malade avait eu, la veille, une douleur épigastrique, qui avait cessé au moyen de frictions avec un liniment opiacé. Elle ne consentit à prendre quelque chose qu'à cinq heures du matin, qu'elle but un peu d'eau et de vin ; à sept, une tasse de café, qui lui fit du bien ; à neuf, une seconde, qu'elle vomit. Elle était contente, tranquille, sans douleur. Son pouls était petit, sans fréquence. On lui fit prendre alternativement de petites doses de bouillon de viande, mêlé de jaunes d'œuf, d'eau, de sucre et de canelle. La santé dès-lors continua à s'améliorer. L'usage des alimens les mieux choisis, d'un élixir stomachique, et d'un emplâtre tonique appliqué sur la région de l'estomac, la rétablirent entièrement à la fin du mois. Au mois d'avril, il survint une rechûte, sans cause apparente, et après laquelle elle resta extraordinairement taciturne. D'autres attaques plus faibles se renouvelèrent pendant l'été, et se dissipèrent sans traitement. L'usage de la sabine rétablit la menstruation.

J'ai eu pour double but, en donnant cette observation, d'offrir l'histoire d'une maladie remarquable, et de prouver qu'il y a des cas où le galvanisme est le plus puissant, et même l'unique moyen curatif.

1806. — N.° II.

BULLETIN

DE L'ÉCOLE DE MEDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

2 Janvier.

Assemblée des Professeurs.

L'ÉCOLE a délibéré que mention serait faite au procès-verbal de ce jour, du retour des membres de la Commission médicale d'Espagne, MM. *Desgenettes*, *Duméril* et *Bally*, et des médecins qui leur ont été adjoints, MM. *Etcheverry*, *Hamel* et *Nysten*.

Semblable délibération a été prise relativement à la clôture du concours qui a eu lieu dans l'enceinte de l'Ecole de Médecine, pour la place de professeur vacante à l'Ecole vétérinaire d'Alfort, pardevant le Jury d'instruction de l'Ecole impériale vétérinaire, auquel deux professeurs de l'Ecole de Médecine ont été adjoints conformément à une décision de S. Ex. le Ministre de l'Intérieur.

16 Janvier.

M. *Béringier-Leclerc* a adressé à l'Ecole de Médecine, une notice sur la fièvre épidémique qui a régné à Argenteuil dans l'hiver de

l'an 11. Deux membres de l'Ecole avaient alors été envoyés sur les lieux par le Conseiller d'Etat Préfet de Police, et avaient fait un rapport, dans lequel ils ont indiqué les causes probables de cette épidémie, et les mesures à prendre pour en prévenir le retour.

30 janvier.

S. Ex. le Ministre de l'Intérieur a transmis à l'Ecole sa décision du 18 janvier, par laquelle il a nommé M. le D. *Royer-Colard*, l'un des associés-adjoints de la Société de l'Ecole de Médecine, médecin en chef non-résidant; et M. *de Guise*, correspondant de la même Société, chirurgien-médecin résidant de l'hospice de Charenton.

Le même arrêté (art. 1.er) porte que le service de santé de cet hospice continuera d'être sous l'inspection de l'Ecole de Médecine de Paris.

M. le prof. *Sue* a été nommé secrétaire de l'Ecole.

Quelques maladies s'étant manifestées parmi les prisonniers de guerre stationnés à Autun, Chaumont et autres villes, les autorités locales, les administrations des hospices, et tous les citoyens, se sont empressés à l'envi de prodiguer à ces malheureux les secours en tout genre que l'humanité pouvait réclamer.

Néanmoins le Ministre de l'Intérieur, d'après

le vœu de S. M., qui ne laisse échapper aucune occasion d'adoucir le sort des victimes de la guerre, a nommé trois médecins de Paris, qu'il a chargés de se rendre dans ces villes, à l'effet de constater l'état de la santé des prisonniers de guerre, d'indiquer les précautions à prendre pour qu'elle ne soit point altérée, et les moyens de faire cesser les maladies existantes.

Ces médecins sont MM. *Desgenettes*, professeur de l'Ecole de Médecine de Paris, inspecteur-général du service de santé des armées, officier de la Légion d'Honneur; *Geoffroy*, docteur en médecine, et membre de la Société de l'Ecole de Médecine de Paris; et *Lerminier*, docteur en médecine.

D'après l'invitation faite à l'Ecole de Médecine, par l'administration des hospices civils de Lyon, de donner, par les moyens qui dépendent d'elle, de la publicité au concours qui sera ouvert pour la place de chirurgien-major de l'Hôpital-général de la Charité de Lyon, le conseil d'administration de l'Ecole de Médecine a fait insérer au Bulletin le programme de ce concours.

CONCOURS pour la nomination du Chirurgien-Major de l'hôpital général de la Charité de Lyon.

LA Commission administrative des hôpitaux civils de

Lyon, en exécution de l'arrêté du Conseil général d'administration desdits hôpitaux, du 4 nivôse dernier (25 décembre 1805), donne avis qu'il sera ouvert, le 21 avril prochain et jours suivans, à neuf heures du matin, dans la forme usitée, et dans la salle des séances administratives de l'hôpital de la Charité, un concours public pour la nomination du chirurgien-major de cet hôpital, destiné à remplacer M. *Amard*, actuellement en exercice.

Les concurrens traiteront les questions chirurgicales qui leur écherront par le sort.

Les matières générales de l'examen seront :

Le 1.er jour, l'anatomie et la physiologie ;

Le 2.e jour, la pathologie chirurgicale et les accouchemens ;

Le 3.e jour sera consacré au développement des opérations, et à leur pratique sur le cadavre ;

Le 4.e et dernier jour, chacun des concurrens traitera par écrit, à huis clos, et sans communication, une question médico-chirurgicale, tirée au sort, qui sera la même pour tous.

Celui qui aura développé le plus de talens et d'instruction, sera nommé par le Conseil, chirurgien-major de l'hôpital général de la Charité, pour en exercer les fonctions pendant six années consécutives, qui commenceront le premier septembre 1811.

Il se conformera, pendant tout le temps de sa résidence à l'hôpital de la Charité, aux règlemens de police administrative établis pour l'ordre de la maison.

Ceux qui desireraient concourir, seront tenus de se faire inscrire au secrétariat-général de l'administration, trois jours au moins avant celui fixé pour le concours.

Lyon, 15 janvier 1806.

Signé MORAUD-JOUFFREY et DIAN, administrateurs.
ALEXANDRE, secrétaire-général.

9 Janvier.

Société de l'Ecole.

M. *Dupuytren* a lu la seconde partie du rapport de la commission chargée de faire des recherches sur le méphitisme des fosses d'aisance.

M. *Leroux* a communiqué une lettre de M. *Valentin*, l'un des associés Français de la Société, par laquelle il annonce que sa correspondance avec les Etats-Unis d'Amérique lui apprend que la fièvre jaune, cette fois, comme dans les autres épidémies de la même nature qui ont régné, ne paraît point être contagieuse, puisque ceux qui ont déserté les villes, lors même qu'ils étaient déja atteints de la maladie, ne l'ont communiquée à aucun des habitans des lieux où ils se sont réfugiés.

23 Janvier.

La Société a reçu de M. *Plutot*, médecin à Thionville, l'un de ses correspondans, ses observations sur les maladies qui y ont régné pendant le premier trimestre de l'an 14;

De M. *Raikem*, élève interne à l'hôpital Saint-Antoine, des observations sur les maladies du cœur consécutives, dépendantes de certaines affections maladives des poumons, et dont la curabilité est subordonnée à celle de ces dernières;

De M. *Friedlander*, associé Français de la Société, une note sur la mortalité qui a eu lieu à Berlin en 1805, avec un tableau comparatif du nombre des individus qui ont succombé à tel ou tel genre de maladies, ou à divers événemens, tels que l'inanition, le suicide, etc.

La Société a choisi pour correspondans,

En France :

MM.

Adet,	à Nevers.
Barbier,	à Amiens.
Belloc,	à Agen.
Boulet,	à Lille.
Bourriat,	à Tours.
Capelle,	à Bordeaux.
Crève,	à Mayence.
Desbordeaux,	à Caen.
Devèze,	à Fontainebleau.
Donati,	en Corse.
Duval,	à Rennes.
Fleury,	à Clermont.
Guilhemarnaud-Lasplagnes,	à Lembège.
Kluiskens,	à Gand.
Lachèze,	à Angers.
Lobstein,	à Strasbourg.
Molitor,	à Mayence.
Mortehan,	à Viston.

MM.

Olombel,	à Castres.
Prunelle,	à Montpellier.
Reydellet,	à Marseille.
Rougier,	au Vigan.
Scavini,	à Turin.
Siris,	aux armées.
Talabère,	à Lunéville.
Vidal,	à Périgueux.
Wranchen,	à Anvers.

En pays étranger :

Aldini,	à Bologne.
Desbout,	à Pétersbourg.
Mudrow,	à Moscow.
Nikouski,	à Wilna.
Richter,	à Moscow.
Solenghi,	à Milan.
Vogel,	à Mecklenbourg.

M. *Laennec* a lu un mémoire sur un genre particulier d'altération *morbifique* de différens organes, auquel il donne le nom de mélanôse, à cause de la couleur noire qui le caractérise.

M. *Léveillé* a lu un mémoire sur le mal vertébral.

EXTRAIT d'un rapport de MM. JUSSIEU et HUSSON, sur un mémoire relatif à l'usage médicinal de la racine de benoite, geum urbanum, *par M.* F. M. Verbert, *membre de la Société médicale d'Anvers.*

M. *Verbert*, après des réflexions générales sur la rareté du bon quinquina, sur sa cherté toujours croissante, et la sophistication qui en est la suite, rappelle les notions anciennement acquises sur les vertus de la benoite, employée soit comme fébrifuge, soit comme astringent, dans les fièvres intermittentes, les ulcères scorbutiques, la dyssenterie, les ménorrhagies utérines, les flueurs blanches, la chlorôse, la leucophlegmatie, etc. Il cite les divers auteurs qui ont écrit sur son usage, et s'arrête particulièrement à ceux qui s'en sont servi dans le traitement des fièvres. La dissertation de *Buchhave*, médecin de Copenhague, publiée en 1784, et intitulée : *Observationes circà radicis gei urbani, sivè cariophillatae, vires, in praecipuis corporis humani affectionibus institutae*, a particulièrement fixé son attention. Les principes qui y sont émis lui ont paru sages, et les observations très-exactes. La lecture de cet ouvrage lui inspira le desir de réitérer les expériences propres à constater les propriétés de cette racine. Il engagea en même temps plusieurs autres médecins à en faire de leur côté.

Chacun d'eux lui a communiqué ses résultats. Tous annoncent des guérisons, même dans des cas où le quinquina n'avait pas réussi, ou n'avait pu empêcher des récidives.

Parmi les correspondans, nous citerons M. *Leroy*, docteur en médecine, qui a fait les mêmes épreuves sur quarante femmes malades, rassemblées dans un hôpital, et attaquées de fièvres intermittentes de diverses natures. Il l'administrait en poudre, et en formait une conserve avec du miel, ou en mixture avec le miel et l'eau, sans autre addition, toujours dans l'intervalle des accès. La dose était d'une once pour les fièvres quotidiennes, et les tierces simples ou compliquées; de deux onces pour les quartes. Au bout de dix jours, vingt-sept malades furent guéries; mais elles continuèrent encore quelque temps l'usage de la racine, à moindre dose pourtant, pour éviter les récidives. Quelques fièvres quartes exigèrent un plus long traitement. Au bout de six semaines, toutes ces femmes sortirent de l'hôpital, parfaitement guéries, à l'exception de trois qui avaient eu des rechûtes.

M. *Leroy* n'a pas été aussi généralement heureux dans le traitement des mêmes maladies suivies dans les maisons particulières. Plusieurs fois la benoite a manqué son effet, et il croit pouvoir attribuer cette différence au mauvais choix, ou à la mauvaise conservation de la racine.

M. *Verbert* a réussi, dans sept cas de fièvres intermittentes, à guérir, par le moyen de la benoite. Il donne, d'après M. *Buchhave*, des instructions relatives à la récolte de cette racine, qu'il est important de ne point négliger.

La première, est qu'on ne doit la recueillir que depuis le mois d'avril jusqu'à la fin de mai. Les racines prises dans tout autre temps, ont beaucoup moins de vertu, sont dépourvues de l'odeur aromatique qu'elles acquièrent par la dessication, puis l'exposition dans un lieu frais, et de la saveur acerbe qu'on y remarque. L'odeur est telle que M. *Verbert* pense qu'elle pourrait remplacer le gérofle.

La deuxième, est que la pulpe de cette racine étant violette, ce caractère suffit pour la faire distinguer de celle du *geum rivale*, qui est blanche, et infiniment moins active que le *geum urbanum* (1).

La troisième, est qu'après avoir lavé plusieurs fois cette racine pour en séparer la terre, on doit la conserver dans un lieu froid et sec, aéré, et éloigné des rayons du soleil.

La quatrième, enfin, consiste, lorsqu'on veut l'employer en décoction, à l'exposer, dans un récipient, à une douce chaleur, afin

---

(1) Ces deux plantes ont encore des caractères botaniques qui les distinguent parfaitement. Aux environs de Paris, on ne trouve que le *geum urbanum*. (*Note du Rédacteur du Bulletin.*)

d'y concentrer toutes ses propriétés; car la chaleur d'un fourneau, ou même du soleil, fait dissiper l'arome agréable que la racine exhale.

Telles sont, en abrégé, les observations de M. *Verbert*, qui forme des vœux pour que l'usage de la benoite devienne plus général dans la pratique de la médecine, et qui invite tous les médecins à vérifier, par de nouvelles épreuves, les propriétés qu'il reconnaît à cette plante, dont la culture deviendrait alors nécessaire.

A la suite de ce rapport, MM. les commissaires font mention de quelques observations relatives à l'usage de la benoite, qui leur sont propres. M. *Jussieu* a vu cette racine être utile dans les maladies de matrice, sur-tout les hémorrhagies utérines, étant employée en décoction, qu'on injecte dans le vagin. Administrée à l'intérieur, elle peut produire également un bon effet. M. *Husson* s'est servi de l'infusion vineuse de racine de benoite, dans une fièvre tierce, que le kina et les anti-spasmodiques n'avaient pu guérir. Les trois accès qui eurent lieu après l'administration de ce médicament, diminuèrent graduellement; mais le quatrième revint avec la même intensité qu'auparavant. M. *Husson* attribue cette sorte de rechûte à ce que l'économie s'était habituée au remède, et pense qu'il eût été nécessaire d'augmenter progressivement la dose du médicament.

EXTRAIT du Mémoire de M. LAENNEC, sur les mélanôses.

M. *LAENNEC* a décrit sous ce nom dérivé du mot μελαα, noir, qui indique le caractère le plus saillant de la substance dont il s'agit, une des *matières morbifiques visibles* qui se rencontrent dans nos organes, et qui, quoique très-différentes entre elles, sont ordinairement confondues sous les noms vagues d'obstructions, ou de squirrhes.

Cette matière morbifique est assez rare, et paraît avoir échappé jusqu'à présent à l'observation des anatomistes, et des médecins qui se sont livrés à l'ouverture des cadavres. *Haller*, seul, paraît l'avoir rencontrée deux fois.

Les mélanôses peuvent exister dans deux états, celui de tissu ou de substance ferme et compacte, et celui de ramollissement. Le premier précède toujours le second, et alors les mélanôses présentent une consistance assez ferme; mais elles offrent, au toucher, quelque chose de flasque. Dans le second état, elles se ramollissent peu-à-peu, de manière à former une bouillie noire.

Malgré la grande ressemblance de texture que les mélanôses ont, dans leur premier état, avec les glandes bronchiques des adultes, elles diffèrent beaucoup de ces dernières par leurs principes chimiques; elles sont presque entiè-

rement formées d'albumine, et d'une matière colorante noire, qui n'est pas due, comme dans les glandes bronchiques, à l'existence d'une grande quantité d'hydrogène et de carbone.

Les mélanôses peuvent exister sous quatre formes; savoir : 1.° sous celle de masses enfermées dans des kystes; 2.° sous celle de masses non enkystées; 3.° sous celle de matière disséminée et infiltrée dans le tissu des organes; 4.° sous celle de matière déposée à la surface d'un organe membraneux.

Elles peuvent, en outre, entrer dans la composition des dégénérations connues sous le nom de squirrhes et de tumeurs anomales, que M. *Laennec* regarde comme formées le plus souvent par la réunion de plusieurs sortes d'altérations morbifiques, et qu'il désigne sous le nom de *dégénérations composées*. (*Voyez* Journal de Médecine, pluviôse an XIII.)

M. *Laennec* a rencontré des mélanôses dans le foie, dans les poumons, dans les cavités de l'œil, dans le nerf optique, dans la glande pituitaire, dans l'épaisseur des parois de l'estomac, et à la surface du péritoine.

Les effets de cette matière morbifique doivent être distingués, suivant M. *Laennec*, de même que ceux de toutes les matières qui n'ont point d'analogues dans l'économie animale saine, en effets locaux, et en effets généraux.

Les effets locaux varient suivant la nature

de l'organe affecté par les mélanôses, et sont, en général, l'augmentation de son volume, la gêne de ses fonctions, et la compression des parties voisines.

Les effets généraux se réduisent à un amaigrissement général, et à un affaiblissement plus ou moins marqué, suivant la quantité de matière morbifique. Il n'y a pas de fièvre sensible, et la mort n'est due, dans ces cas, qu'à l'affaiblissement et au vice de la nutrition. Ce caractère peut servir à faire distinguer, pendant la vie, les affections du foie ou du poumon, causées par des mélanôses, de celles qui sont dues à la présence des tubercules; car cette dernière espèce d'altération morbifique occasionne toujours une fièvre hectique plus ou moins sensible.

RAPPORT sur l'inoculation de la vaccine à douze moutons, soumis ensuite à l'inoculation de la clavelée.

MM. JADELOT et *HUSSON* ont communiqué à la Société les détails des expériences pratiquées par le Comité de la Société centrale de Vaccine, sur douze moutons soumis d'abord à l'inoculation de la vaccine, puis inoculés de la clavelée.

Il résulte du premier genre d'expériences,

1.° Que le travail local qui succède à l'inoculation de la vaccine sur les bêtes à laine, se manifeste dès le deuxième ou troisième jour après l'opération ;

2.° Que ce travail est caractérisé par un bouton irrégulier, dont l'aspect ressemble rarement à celui des boutons de vaccine ; mais qui est cependant environné quelquefois d'une aréole, comme celle qui distingue les boutons vaccins chez l'homme ;

3.° Que, sur les moutons, les boutons contiennent ordinairement un liquide purulent, quelquefois mêlé de sang ou de sérosité, et très-rarement un fluide incolore, analogue à celui du bouton de vaccine humaine ;

4.° Que leur apparition et leur développement ne sont accompagnés d'aucun mouvement fébrile, ni d'autre altération sensible dans la santé de l'animal ;

5.° Qu'ils se dessèchent du cinquième au dixième jour au plus tard; qu'ils diffèrent donc des boutons vaccins humains par la rapidité de leur marche, leur figure irrégulière, et presque toujours par les qualités du liquide qu'ils renferment ;

6.° Que les boutons qui se développent sur les moutons à la suite d'une première vaccination, ne se renouvellent pas sur les mêmes animaux après une seconde.

Il résulte du deuxième genre d'expériences,

1.° Que douze moutons vaccinés l'été dernier, ont été, vingt-quatre jours après, soumis à l'infection de la clavelée par la cohabitation et l'inoculation ;

2.° Que l'individu qui a servi à leur inoculation, est mort le lendemain de cette opération, dans l'étable des vaccinés ;

3.° Qu'un autre mouton claveleux a parcouru toutes les phases de la maladie dans la même étable où étaient les vaccinés ;

4.° Que ces derniers ont eu tous un travail local très-prononcé, qui, pour l'un, s'est terminé par la mort, suite de la gangrène ; que les autres ont eu des tumeurs profondes, des suppurations abondantes, comme il arrive quelquefois dans le claveau inoculé ;

5.° Qu'aucun de ces symptômes locaux n'a offert la moindre ressemblance avec les pustules claveleuses ;

6.° Enfin, qu'aucun de ces douze moutons n'a eu d'éruption pendant le mois qu'ils ont été retenus en expérience, et visités chaque jour par les commissaires du Comité.

1806. — N.° III.

BULLETIN

DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

27 février.

Assemblée des Professeurs.

M. Pinson, artiste modeleur de l'École de Médecine, lui a présenté les pièces pathologiques suivantes, qu'il a exécutées pour ses collections :

Une tumeur considérable à la partie postérieure de la matrice, dans laquelle était contenue une masse charnue. La pièce originale a été fournie par M. *Baudelocque*.

Une tumeur carcinomateuse de la parotide droite.

Un assemblage de kystes séreux dans le rein, parvenus à un grand développement, en deux pièces, l'une offrant le rein et les kystes entiers, l'autre les offrant ouverts.

Une transformation complète de l'ovaire droit en tissu fibreux et cartilagineux.

Une ulcération avec perforation complète de l'aorte, et épanchement de sang dans le péricarde.

Un kyste fibreux et cartilagineux, divisé à l'intérieur par des cloisons incomplètes, et de même nature, enveloppé dans la glande thyroïde.

Une masse d'un tissu spongieux analogue à celui des corps caverneux, développé dans le foie.

Ces différens cas pathologiques ont été donnés par M. *Dupuytren*.

Un anévrisme de l'aorte ventrale partagé en deux parties par la colonne vertébrale, donné par MM. *Pelletan* et *Dupuytren*.

Une dégénération carcinomateuse du tissu du cœur, donné par M. *Rullier*, élève de l'Ecole-Pratique.

Une affection carcinomateuse du périoste et des os de la jambe, par M...., élève de l'Ecole-Pratique.

M. *Dupuytren*, chef des travaux anatomiques, a déposé des notes instructives relatives à ces différentes pièces.

6 février.

Société de l'Ecole. Son Exc. le Ministre de l'Intérieur a donné son approbation au choix que la Société a fait de MM. *Bourdois*, docteur régent de la ci-devant faculté de Médecine de Paris, et *Husson*, docteur en médecine de l'Ecole de Paris, en qualité d'associés ordinaires résidans.

M. *Demangeon* a fait hommage à la Société,

de la part de M. *Ehlers*, l'un de ses correspondans étrangers à Altona, d'un modèle de fauteuil destiné aux accouchemens.

Un ophtalmostat de l'invention de M. *Hilmer*, oculiste, a été offert, de sa part, à la Société, par M. le Secrétaire.

M. *De Mercy* a lu un Mémoire sur une luxation en dedans du condyle interne du fémur.

La séance a été terminée par un rapport de M. *Hallé*, sur un mémoire de M. *Deschamps* fils, qui a pour objet le double mouvement imprimé au cerveau par la circulation et la respiration.

On donnera dans un des prochains numéros un extrait du mémoire et du rapport.

20 février.

La Société a reçu de M. *Housset*, médecin à Auxerre, un second mémoire sur des machines destinées au traitement des hernies ;

De M. *Bardenat*, chirurgien à Belvès, département de la Dordogne, une observation sur un estomac devenu cartilagineux ;

De M. *Aubery*, médecin au Grand-Andely, une observation sur une grossesse extra-utérine ;

De M. *Ducarteray*, secrétaire de la Société d'Emulation de Bordeaux, une observation sur un cas de melæna.

M. *Dubois* a fait un rapport sur un mémoire

de M. *Gardien*, qui traite de la maladie à laquelle on a donné à tort, selon lui, le nom d'asphyxie des enfans nouveau-nés.

La notice de ce mémoire, insérée dans le présent numéro, est extraite de ce rapport.

EXTRAIT d'un Rapport fait par MM. DUBOIS et AUVITY, sur une Notice de M. GARDIEN, relative à l'état de syncope dans lequel se trouve quelques enfans au moment de la naissance.

M. GARDIEN recherche, dans cette notice, s'il ne serait pas plus exact de substituer le mot syncope à celui d'asphyxie, consacré par les accoucheurs pour désigner l'état de décoloration et de stupeur dans lequel naissent quelquefois les enfans. Cette expression d'asphyxie lui paraît impropre, et prise dans une acception contraire à celle dans laquelle on l'emploie communément en médecine. En effet, dit-il, l'asphyxie diffère essentiellement de cet état de mort apparente auquel on a donné ce nom chez les enfans nouveau-nés. Il diffère par le siège de la maladie, et par les apparences que chacun des deux états présente.

Dans l'asphyxie, les surfaces sont colorées comme dans l'apoplexie, et au contraire dans l'état de l'enfant nouveau-né auquel on donne

le nom d'asphyxie, le visage est pâle et le corps décoloré.

L'asphyxie a son siège dans les poumons, car à l'ouverture des cadavres on y trouve des traces d'engorgement ; mais dans l'état des nouveau-nés dont il s'agit ici, il est évident que le siège de la maladie n'est pas dans les poumons, car ils présentent à l'ouverture des cadavres leur couleur naturelle, et ils sont dans l'état de vacuité. Les médecins étant convenus de donner le nom d'asphyxie à toute mort apparente, produite par une cause extérieure qui arrête la respiration, nous pensons, disent les rapporteurs, que l'on doit convenir avec M. *Gardien*, que le mot asphyxie est impropre pour désigner cet état pathologique observé au moment de la naissance chez l'enfant qui n'a pas encore respiré.

L'auteur cherche ensuite à déterminer quel est le véritable caractère de cette maladie, et il prouve que l'on doit la considérer comme une vraie syncope, parce qu'elle a son siège dans le cœur privé de sang.

Il passe en revue les diverses causes que l'expérience a appris pouvoir donner lieu à cet état que l'on appelle asphyxie, et que l'on doit appeler syncope : il fait voir, d'une manière satisfaisante, que toutes ne le produisent que parce qu'il y a défaut de sang vers le cœur, ou du moins parce qu'elles s'opposent à ce qu'il

n'y parvienne en suffisante quantité pour en entretenir les mouvemens.

Ces vues, qui tendent à donner une connaissance plus exacte sur le système d'organes qui est lésé dans cette affection des nouveau-nés, peuvent aussi éclairer le praticien dans l'emploi des moyens curatifs.

Dans un second article de sa notice, M. *Gardien* regarde comme une conséquence directe et nécessaire de cette théorie, que la compression du cordon ombilical, pendant le travail de l'enfantement, doit être comptée parmi les circonstances qui exigent de le terminer promptement.

Cette remarque a été faite par tous les accoucheurs ; mais il est toujours utile de rappeler les bons principes.

M. *Gardien* termine son Mémoire par le conseil suivant : *Ne pas couper le cordon ombilical après la sortie de l'enfant, lorsqu'il paraît asphyxié, tant qu'il ne sera pas rigoureusement démontré que l'on ne peut rien espérer de cette précaution pour parvenir à le sauver.*

Les commissaires pensent que l'on ne peut rien obtenir de cette précaution, parce qu'ils regardent comme démontré que l'on ne peut en rien espérer de bien. La connaissance exacte des phénomènes du travail de l'accouchement leur donne cette conviction.

EXTRAIT d'un Rapport de M. THÉNARD, sur l'analyse du bouillon d'os et du bouillon de viande.

M. *Cadet-de-Vaux* avait cru reconnaître, dans le bouillon préparé avec des os, une identité parfaite avec le bouillon de viande, et avait proposé de le substituer à ce dernier dans quelques grands établissemens publics. Cependant on sait que la saveur, l'odeur, la couleur, la limpidité de ces bouillons, ne sont pas les mêmes. M. *Thouret*, frappé de cette différence, invita M. *Thénard* à faire des recherches à cet égard.

Dix pintes de bouillon d'os, préparé à la manière de M. *Cadet-de-Vaux*, ont donné à M. *Thénard*, six livres de gelée en consistance molle. Une quantité égale de bouillon de viande, préparé à l'Hôtel-Dieu, où ces expériences ont été faites, a fourni un résidu de deux onces qui prenait difficilement en gelée, et qui semblait être un mélange de gélatine, et d'une autre substance. Huit pintes d'un excellent bouillon, fait avec huit livres de viande choisie, a donné par l'évaporation huit onces de semblable résidu.

M. *Thénard* traita alors à froid cette demi-livre de gelée par l'esprit-de-vin; la liqueur filtrée après quelques heures de digestion, toute la gélatine resta sur le filtre, et il se

trouva dans la dissolution dix gros et demi d'une substance particulière. Quatre livres de chair musculaire, broyée et lavée à froid, produisirent près de six gros de la même substance.

Cette matière, inconnue jusqu'ici, joue un rôle très-remarquable dans le bouillon. Elle en a l'odeur et la saveur, à un degré très-marqué. M. *Thénard* propose de l'appeler *osmazôme*. L'osmazôme est distincte de toutes les autres matières animales, par les caractères suivans : elle est soluble dans l'eau et dans l'alcool ; elle est légèrement déliquescente, elle ne se prend point en gelée ; elle fait prendre en masse l'acétite de plomb avec excès d'oxide, que la gélatine ne précipite pas ; elle précipite le nitrate acide de mercure, que la gélatine ne trouble point ; elle donne du carbonate d'ammoniaque à la distillation ; la noix de galle la précipite ; enfin elle ne se coagule pas par le feu.

C'est à l'osmazôme que le bouillon de viande doit son odeur et sa saveur ; le rapport de cette substance à la gélatine dans la chair est environ comme un est à cinq. Elle n'existe point dans les os, ce qui explique la différence du bouillon fait avec eux, et de celui de viande. Il sera nécessaire de rechercher l'osmazôme dans les autres substances animales, et sur-tout dans le sang, ce que M. *Thénard* se propose de faire.

Extrait d'un Mémoire de MM. Dupuytren et Thénard, sur le diabètes sucré.

La différence qui existe entre l'urine d'un homme sain et celle d'un diabétique, est si grande, qu'elle eût dû attirer l'attention des praticiens, toutes les fois qu'ils ont eu à traiter cette maladie. Néanmoins les premiers essais d'analyse de cette espèce d'urine, ne remontent pas à plus de trente ans. Ce n'est réellement qu'en 1778 qu'on démontra l'existence du sucre dans les urines des diabétiques : cette découverte, due à *Cauley*, et constatée en 1791 par *Frank*, n'avait été tout au plus que pressentie par *Willis* au commencement du dix-septième siècle, et entrevue ensuite en 1775 par *Pool* et d'*Obson*. Mais il faut avouer que *Cauley* ne portant son attention que sur la matière sucrée de ces sortes d'urines, avait laissé beaucoup à desirer. Il était nécessaire de rechercher les autres principes qu'elles pouvaient contenir, et sur-tout ceux qui entrent dans la composition de l'urine ordinaire : c'est ce qu'ont fait en 1803 MM. *Nicolas* et *Gueudeville*, de Caen. Il résulte de leurs recherches, que l'urine des diabétiques ne contient pas sensiblement d'urée ni d'acide urique ; qu'on a peine à y reconnaître quelques traces de phosphate et de sulfate ; qu'il est impossible d'y trouver d'acide libre ; enfin qu'on n'y démontre

que du sucre en grande quantité, et plus ou moins de sel marin.

Le but des auteurs de ce mémoire, tout en confirmant ces résultats, est de faire connaître la nature très-particulière de la substance sucrée trouvée dans cette urine, et les diverses transformations que cette urine a subies avant d'être ramenée à sa composition primitive, ainsi que les effets du régime animal employé comme traitement du diabètes sucré.

MM. *Dupuytren* et *Thénard* rapportent l'histoire très-circonstanciée du malade dont l'urine a été soumise à leurs expériences et à leur observation; ils présentent le tableau de la quantité de nourriture et de boisson qu'il prenait chaque jour; quantité énorme, puisqu'elle n'allait pas moins qu'au tiers du poids du corps de l'individu; ils la comparent aux matières rejetées par les excrémens, les urines, les crachats et la transpiration; passent ensuite à l'analyse de l'urine; font voir que la matière sucrée qu'on y trouve est différente du sucre proprement dit, de sorte qu'il est nécessaire d'en admettre de plusieurs espèces, indiquent l'effet progressif d'un régime purement animal sur la santé du malade, et l'influence de ce régime sur la qualité des urines et leur composition; ils terminent leur mémoire par les conclusions suivantes :

1.° Que le diabètes sucré peut durer plusieurs années, et même aussi long-temps que

les forces digestives se soutiennent, et qu'elles peuvent fournir aux pertes excessives qui ont lieu par les urines.

2.° Que cette maladie n'est incurable à aucune de ses époques, non pas même lorsque la digestion altérée semble se refuser à fournir les matériaux de la secrétion qui épuise l'économie animale.

3.° Que le siège de cette affection paraît être dans les reins, et non pas dans le canal intestinal.

En effet, l'appétit et la soif des diabétiques n'offrent aucune perversion; ils paraissent seulement en rapport avec le besoin de réparer, ainsi que les forces digestives; en second lieu, les matières alimentaires subissent la même élaboration dans l'estomac d'un diabétique et dans celui d'un homme sain; et ce qui achève de prouver que la digestion n'est pas altérée, mais qu'elle est simplement accrue chez les diabétiques, c'est la quantité des matières qu'ils ingèrent, la promptitude avec laquelle ils les élaborent, la grande proportion des matières qu'ils en absorbent, la petite quantité de *faeces* auxquelles ils les réduisent; c'est qu'enfin on ne trouve, à partir de la digestion jusqu'à la secrétion des urines, aucun liquide sucré, ou qui ait subi une altération quelconque dans sa composition.

4.° Que la cause du diabètes sucré paraît

être dans une exaltation, avec perversion, de l'action des reins; que c'est en vertu de cette action que la matière sucrée des urines est produite, et que c'est autour de cette cause qu'il faut ranger tous les symptômes de cette maladie.

5.° Que les pertes excessives qui ont lieu dans cette maladie semblent déterminer, dans quelques circonstances, une absorption assez considérable à la surface du corps des diabétiques.

6.° Que les rapports nouveaux déterminés par le diabètes sucré entre les alimens et les excrétions en général, et entre chacune de leurs espèces en particulier, sont analogues à ceux qui sont déterminés par une évacuation excessive de quelque nature qu'elle puisse être.

7.° Que le traitement conseillé par *Rollo*, employé ensuite avec tant de succès par nos compatriotes, MM. *Nicolas* et *Gueudeville*, et qui consiste sur-tout dans un régime purement animal, a le même degré d'efficacité que le quinquina dans les fièvres intermittentes.

8.° Que le diabètes sucré n'entraîne d'autre changement dans l'état de nos organes, qu'un développement des appareils digestif et urinaire, qui tous deux sont dans une grande activité pendant cette maladie, l'un pour préparer, l'autre pour dépenser ces matériaux de nutrition.

9.° Que l'urine du diabétique que nous avons examinée, est composée presqu'entièrement d'une matière peu sucrée; que néanmoins cette matière jouit de toutes les propriétés qui caractérisent le sucre, car elle est transformée en alcool et en acide carbonique par le ferment; elle donne beaucoup d'acide oxalique, et elle ne donne point d'acide muqueux par l'acide nitrique; elle est très-peu soluble dans l'alcool à 36 d.; elle produit, quand on la calcine, peu d'huile et beaucoup d'eau, et d'acide carbonique; qu'ainsi il est bien démontré qu'il y a différentes variétés de sucre.

10.° Que la manne n'est point une espèce de sucre; qu'elle n'en contient qu'une petite quantité qu'on peut détruire par la fermentation; qu'elle contient au contraire beaucoup d'un principe particulier dont la saveur est très-douce, et dont le caractère principal est de ne point fermenter avec la levure; de donner beaucoup d'acide muqueux avec l'acide nitrique; d'être plus soluble à chaud qu'à froid dans l'eau, mais sur-tout dans l'alcool, à tel point que par le refroidissement la dissolution se prend en masse crystalline.

11.° Qu'en ne donnant aux diabétiques que des alimens animalisés, leur urine change assez promptement de nature; que d'abord on y trouve une matière albumineuse; que cette matière albumineuse, dont la quantité va pendant quelques jours toujours en croissant,

paraît être un signe non équivoque de la guérison de la maladie; qu'ensuite l'albumen disparaît peu-à-peu; qu'alors les reins commençant à secréter de l'urée, de l'acide urique, et sans doute aussi de l'acide acéteux, l'urine ne tarde point à être semblable à celle d'un individu sain; que néanmoins le malade, pour prévenir une rechûte, doit encore observer long-temps le régime animal, et ne rien prendre enfin de ce qui peut faire reparaître le diabètes.

EXTRAIT d'un Mémoire de M. DEYEUX, sur l'huile de Ricin, et sur la nécessité de s'assurer de sa qualité, avant de l'administrer comme médicament.

L'HUILE de ricin, à laquelle on attribue des propriétés purgatives et anthelmintiques, est extraite de la semence d'une plante qui appartient au genre *Ricinus*. Cette plante croît par-tout, mais c'est sur-tout en Amérique qu'on la cultive. Aussi est-ce dans ce pays qu'on prépare toute l'huile de ricin qui nous vient par la voie du commerce.

Cette huile, pour être jugée de bonne qualité, doit être plus *lentescente* que l'huile de la plupart des autres semences émulsives; elle doit avoir peu d'odeur, une transparence assez complète; mais sa saveur sur-tout doit être douce. Lorsqu'elle est trouble, colorée en

jaune, et d'une saveur âcre, il faut bien se garder de la prescrire comme médicament interne, car alors elle peut donner lieu à des accidens très-graves.

Malheureusement depuis quelque temps on la trouve souvent, dans le commerce, de cette dernière espèce ; et c'est parce que M. *Deyeux* a eu occasion d'observer les effets fâcheux qu'elle a produits, qu'il s'est déterminé à communiquer à la Société un travail qu'il avait fait, et dont le but était de reconnaître à quoi pouvait être attribuée la différence qu'on remarque dans les huiles de ricin, et le moyen qu'on pouvait employer pour donner à celles qui sont âcres cette saveur douce qui annonce qu'on peut les administrer sans inquiétude.

Il résulte des faits consignés dans le mémoire de M. *Deyeux*,

1.° Que c'est seulement le germe de la semence qui donne à l'huile de mauvaise qualité la saveur âcre qu'on lui remarque.

2.° Que les deux lobes de cette semence, dépouillés de leur germe, fournissent une huile très-douce et bonne à manger.

3.° Qu'il est vraisemblable que le procédé qu'on emploie en Amérique pour préparer l'huile de ricin, ou n'est pas toujours le même, ou qu'il n'est pas constamment suivi avec la même exactitude.

4.° Qu'on peut aisément rendre douce l'huile

qui est âcre, en la faisant bouillir pendant un temps plus ou moins long, avec de l'eau.

5.° Que l'huile douce est la seule que les médecins doivent se permettre de prescrire.

6.° Enfin, que puisque les pharmaciens n'extraient pas eux-mêmes cette huile de la semence de Ricin, et qu'ils sont obligés de la recevoir du commerce, ils ne doivent jamais se permettre de la débiter, sans préalablement s'être assurés de sa qualité; et, lorsqu'elle est âcre, sans l'avoir soumise à l'opération très-simple au moyen de laquelle on parvient à la dulcifier.

1806. — N.° IV.

BULLETIN

DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

14 mars.

Assemblée des Professeurs.

L'ÉCOLE a accepté, pour les collections, le don qui lui a été fait par MM. *Féburier* et *Hauchecorne*, de différens modèles d'instrumens de chirurgie, telles que sondes, bougies, pessaires, dilatatoires, fumigatoires en résine élastique, bandages à hernies, etc.

27 mars.

L'Ecole de Médecine, sur le rapport d'un de ses membres, a nommé une commission pour s'occuper de la composition d'un nouveau codex.

M. *Larrey* a donné au cabinet anatomique de l'Ecole, une tête d'Egyptien moderne, une de Russe, une d'Autrichien, et une de Morave. De son côté l'Ecole, dans l'intention ou elle est de former une collection de têtes, en a acquis une de momie égyptienne.

6 mars.

Société de l'Ecole.

La Société a reçu de M. le docteur *Housset*, deux Mémoires, l'un faisant suite à celui qu'il avait précédemment adressé sur des machines de chirurgie de son invention; l'autre traite, sous le rapport de l'hygiène, *de l'influence des jeux publics sur la santé morale et physique du peuple.*

De M. *Ranque*, médecin à la Charité-sur-Loire, une observation *sur des cloportes rendus vivans par cinq individus.*

M. le docteur *Louyer Willermey* a informé la Société que M. *Baget*, pharmacien à Paris, prépare un taffetas vésicatoire dont l'action lui paraît aussi prompte et aussi énergique que celle de l'emplâtre vésicatoire ordinaire, mais qui a sur ce dernier l'avantage de ne point causer d'irritation générale trop vive, et de ne point avoir d'action spéciale sur les voies urinaires.

M. *Deschamps* fils a lu une observation sur une opération de la taille, après laquelle les urines ont cessé de passer par la plaie au bout de trois jours, et ont repris, sans interruption, leur cours ordinaire.

La Société a chargé une commission de donner suite aux recherches de M. *Deyeux*, sur la dulcification de l'huile de ricin.

20 mars.

On a présenté à la Société une observation

sur un délire mélancolique de l'espèce nommée *lycanthropie*, par M. *Haldat*, secrétaire de la Société académique de Nancy ;

Une dissertation sur un fœtus monstrueux, par le même.

M. *Geoffroy*, l'un des médecins nommés par le Gouvernement pour porter des secours aux prisonniers de guerre atteints d'une fièvre épidémique au dépôt d'Autun, a fait un rapport sur cette maladie, et sur les mesures qui ont été prises, avec succès, pour en diminuer les ravages.

M. *Demangeon* a lu une analyse de la doctrine *cranioscopique* de *Gall*.

M. *Leclerc* a été réélu secrétaire pour cinq années.

Extrait du Rapport de MM. Geoffroy et Lerminier, sur la fièvre épidémique qui a régné à Autun parmi les prisonniers de guerre, en 1806.

MM. *Geoffroy* et *Lerminier*, chargés par le Gouvernement de prendre connaissance de la maladie qui s'était déclarée à Autun, partirent de concert avec M. *Desgenettes*, chargé de l'inspection de plusieurs départemens : arrivés à Semur, une fièvre d'hôpital s'était déclarée dans cette ville dans un dépôt de quatre cents prisonniers. Deux médecins venaient de

périr victimes de leur zèle, la ville étoit privée de tout secours. M. *Lerminier* resta pour organiser le service.

MM. *Desgenettes* et *Geoffroy* se rendirent, le 10 février, à Autun, où six cents prisonniers avaient été envoyés vers la fin de 1805; tous avaient joui d'une bonne santé jusqu'à l'arrivée successive de nouveaux dépôts d'Esclavons, ce qui forma un total de onze cent cinq hommes. Vers le milieu de janvier, une fièvre d'hôpital se déclara dans le dépôt, et fit les ravages les plus rapides. Cent et quelques hommes furent atteints de la maladie; bientôt le nombre en fut porté à cent cinquante, et le 9 février, il étoit de cent quatre-vingt, malgré la mortalité qui opérait des vides considérables. Vers la fin de janvier, la maladie se déclara parmi les habitans. Tout ce qui avait communiqué avec les prisonniers éprouva la contagion; soixante à quatre-vingts personnes furent frappées du même coup; dix-huit environ succombèrent; les autres traînèrent une convalescence laborieuse.

Bientôt l'hospice de la ville fut encombré, on établit un autre hôpital au grand séminaire; le docteur *Thevenot*, médecin de l'hospice, manqua de succomber à la maladie; le docteur *Grognot* le remplaca, mais l'effroi, en glacant les élans généreux, avait isolé les malades. La pénurie des objets de toute espèce se faisait sentir; quelques personnes cependant bravè-

rent le danger avec un courage vraiment héroïque pour leur donner des secours. Depuis l'arrivée des prisonniers, jusqu'au 31 janvier, il avait péri environ cinquante hommes; depuis le 1.er de février, jusqu'au 11, près de quatre-vingt; en tout, près de cent trente. Tel était l'état des choses à l'arrivée des médecins envoyés par le Gouvernement.

Dès le prémier jour, ils passèrent en revue le dépôt, firent l'examen de la caserne; la petitesse du local, son peu de salubrité, furent regardés comme la cause principale de la contagion. Quatre cents esclavons furent transportés au grand séminaire : le rez-de-chaussée servait d'hôpital, le deuxième étage servit de dépôt, toute communication entre l'un et l'autre fut défendue. Tous les moyens d'assainissement et de salubrité furent employés; déblayement des rues adjacentes, de l'intérieur et de l'extérieur des casernes, brûlement des pailles et vêtemens infectés, rétablissement de l'écoulement des eaux, propreté dans l'intérieur des chambres, fumigations avec l'acide muriatique oxigéné une fois chaque jour dans les cazernes, et trois fois le jour dans les salles des hôpitaux. Telles furent les mesures regardées comme indispensables. 80 soupes furent distribuées chaque jour par la générosité des habitans, aux hommes indiqués par le médecin comme les plus débiles du dépôt.

M. *Desgenettes* partit; M. *Geoffroy* resta

seul; dès le 12, il commença la visite des salles, qu'il continua tous les jours avec M. *Lerminier*, qui vint le rejoindre quelque temps après. Les soins furent prodigués aux malades, tous les moyens moraux furent sur-tout employés auprès des hommes abattus par le chagrin.

La maladie se présentait sous trois états: 1.° Fièvre maligne continue, ou ataxique contagieuse continue; 2.° fièvre bilieuse maligne, ou ataxo-gastrique; 3.° fièvre putride maligne ou ataxo-adynamique.

Chacune de ces espèces est décrite dans le rapport avec précision et exactitude. Dans la première, tantôt début lent et gradué, tantôt invasion subite; tous les symptômes de l'ataxie la plus marquée sans aucune espèce de complication, exaspération des symptômes vers le 5 ou le 6. La convalescence s'annonçait par une moiteur légère qui bientôt se changeait en sueur générale: elle ne se prolongeait pas autant que la gravité de la maladie aurait pu le faire croire.

La seconde espèce avait un début plus lent, aux symptômes ataxiques, se joignaient les gastriques, dont les principaux étaient l'enduit blanchâtre de la langue, les vomissemens, les diarrhées, et sur-tout une teinte jaune, dont l'intensité annonçait une fin prochaine. La diarrhée, lorsqu'elle n'était point excessive,

semblait être critique, et devenait d'un bon augure.

La troisième espèce, qui affectait sur-tout les Esclavons, beaucoup plus en proie à la nostalgie, avait, pour caractère principal, un pouls presque imperceptible; les effets de cette maladie étaient si rapides, que le malade mourait souvent vers le deux ou troisième jour de la maladie. Les hémorragies étaient un des caractères les plus fréquens; l'ataxie était à son comble. Des observations bien tracées viennent à l'appui des descriptions. Un symptôme commun aux trois espèces, était des douleurs fixes dans les jambes, ce qui, comme le remarquent les auteurs du rapport, paraissait être la suite des marches longues et forcées que les malades venoient de parcourir. L'on observa des parotides sans fièvre, et qui cédèrent à la simple application de cataplasmes émolliens.

Le traitement fut extrêmement simple; le plus souvent, un émétique au début enlevait quelquefois la maladie d'une manière subite, l'émétique en lavage convint dans plusieurs cas; dans tous, les tisanes amères, les boissons acidulées soit avec les acides minéraux, soit avec les acides végétaux, l'eau vineuse, du vin généreux, ou du quinquina en infusion vineuse; les émulsions camphrées, les vésicatoires sur diverses parties du corps, les frictions aromatiques, furent employés avec plus ou moins de succès. Au défaut de quinquina, l'on essaya d'y suppléer

avec la gentiane ; les malades ne purent en supporter l'amertume. Un des premiers soins avait été de répartir les malades dans des salles différentes suivant la gravité des symptômes ; cette mesure fut suivie des résultats les plus heureux.

Bientôt la maladie changea de nature ; on la vit s'éteindre peu à peu, et les nouveaux entrans à l'hôpital, ne présentèrent plus que les maladies ordinaires de la saison ; la plupart étaient des fièvres gastriques simples, qui cédaient en peu de jours aux remèdes indiqués.

Le résultat fut qu'en prenant, pour terme de comparaison, les huit jours qui précédèrent l'arrivée des médecins envoyés par le Gouvernement, la mortalité diminua d'environ un quart dans les 8 jours qui la suivirent ; pendant les huit autres elle diminua de moitié ; et enfin, dans la troisième semaine, elle n'était plus que de deux ou trois hommes ; diminution bien satisfaisante, quand on se rappelle qu'avant il périt dix-huit hommes dans un seul jour. Des lettres d'Autun ont annoncé depuis l'évacuation entière de l'hôpital, trois semaines environ après le départ de MM. *Geoffroy* et *Lerminier*, qui ne quittèrent cette ville qu'après avoir vu le service assuré. Le docteur *Thevenot*, ayant pu reprendre ses fonctions, deux chirurgiens et un pharmacien ayant été envoyés par le Gouvernement.

Il est facile de voir par ce rapport, combien une surveillance extrême sur tous les

moyens de salubrité, des soins assidus, et des médicamens simples, peuvent éteindre en peu de temps une maladie qui devient d'autant plus grave, que tous ces moyens sont plus négligés; et le public ne pourra voir qu'avec reconnaissance, les soins bienfaisans du Gouvernement, et avec intérêt le courage de deux médecins qui ont bravé des dangers dont plusieurs de leurs confrères ont été les victimes.

Extrait du Rapport de M. Lerminier, sur la maladie de Semur.

MM. *Desgenettes*, *Geoffroy* et *Lerminier*, conformément aux ordres de Son Excellence le Ministre de l'Intérieur, se rendaient à Autun, lorsque ayant recueilli sur leur route des bruits assez alarmans sur une maladie contagieuse qui s'était manifestée parmi les prisonniers de guerre en dépôt à Semur, ils crurent remplir les intentions du Gouvernement, en se détournant pour passer par cette ville, et en s'assurant par eux-mêmes du véritable état des choses. Ils arrivèrent à Semur le 9 février. Quoique le mal eût été exagéré, il était cependant assez grave pour exciter leur sollicitude, et pour qu'ils s'empressassent de l'opposer à ses progrès. M. le professeur *Desgenettes* reconnut bientôt que la présence de l'un des commissaires serait utile pendant quelques jours, et il chargea M. *Lerminier* de rester à Semur, tandis que M. *Geoffroy* et lui se rendraient directement aux lieux désignés de leur mission.

Quatre cents prisonniers Autrichiens, la plupart Valaques de nation, avaient été dirigés sur Semur, le 27 frimaire dernier, et casernés à la hâte dans un local beaucoup trop resserré et extrêmement insalubre. L'hiver avait été pluvieux et tempéré. Des vents de sud-ouest avaient régné pendant près de trois mois. De grandes fatigues, de longues marches, une mauvaise nourriture, la négligence de tous les moyens d'hygiène, l'abattement et le désespoir qui s'emparent ordinairement du vaincu, la nostalgie, etc.... Que de causes, que de circonstances propres à développer promptement la fièvre des prisons !

Dès les premiers jours de nivôse, la fièvre s'était emparée de quelques individus. Le nombre des malades s'était rapidement accru. Au moment de l'arrivée des commissaires, cent cinquante-trois prisonniers avaient été atteints de la maladie, et chaque jour, cette liste se grossissait de cinq ou six nouveaux malades.

De ces cent cinquante-trois individus, soixante-cinq restaient couchés sur la paille des casernes, pêle-mêle avec les hommes sains. Quarante avaient été envoyés à l'hôpital d'*Alise Sainte-Reine*, petite ville du voisinage. Deux y étaient morts; trente-huit autres étaient entrés à l'hôpital de Semur, sur lesquels dix-sept venaient d'y mourir.

La maladie s'était communiquée à plusieurs personnes, que le service de santé mettait en

contact immédiat avec les malades. M. *Garnier*, médecin-adjoint, M. *Prost*, chirurgien de l'hôpital, une jeune religieuse, deux infirmières et un employé, avaient déja succombé, victimes de la contagion. Le médecin de l'hôpital de *Sainte-Reine*, M. *Bourrée*, qui heureusement a été rappelé à la vie, était alors très-dangereusement malade.

Cette fièvre était évidemment celle des prisons, des hôpitaux; dans le début, les accidens étaient à peine sensibles. L'inappétence, une légère douleur de tête, l'engourdissement des membres, un pouls un peu plus fréquent, faisaient seulement présumer l'invasion. Les malades continuaient de sortir, et refusaient d'entrer à l'hôpital. Mais bientôt la faiblesse des membres augmentait : la figure s'altérait, les yeux étaient un peu plus brillans, la langue plus chargée, la peau plus sèche, le pouls plus vîte, plus concentré : le malade était obligé de garder le lit.

Deux ou trois jours après, les idées devenaient confuses, le regard sombre et morne, l'oreille dure, le visage hébété; un délire plus ou moins obscur se déclarait : quelquefois il a été violent. Les hypocondres devenaient sensibles : le pouls était d'une fréquence extrême. On remarquait alors des anxiétés précordiales, des soubresauts, une prostration excessive. Une respiration courte et laborieuse, la chûte du pouls, la pâleur de la face, annonçaient une mort prochaine.

Souvent dans le cours de la maladie, quelques individus se plaignaient de douleurs dans l'estomac et les intestins, et ces malades avaient plus particulièrement la langue sèche, sillonnée, et les dents fuligineuses. Des selles d'abord sanguinolentes, crues, glaireuses, fétides, survenaient; quand ces évacuations devenaient moins fréquentes, plus copieuses, plus homogènes, elles formaient peu-à-peu une véritable crise. La plupart de ceux qui sont entrés en convalescence, ont éprouvé une crise spontanée par les déjections alvines et par l'urine.

Cette fièvre ne s'est guères prolongée au-delà de vingt et vingt-un jours, et a été rarement fatale avant le septième jour. Souvent elle s'est présentée dans le début sous le masque des maladies de la saison ou d'affections topiques. Mais des symptômes formidables décelaient bientôt son véritable et trop funeste caractère. On a remarqué que les individus qui ont contracté la maladie dans le service de l'hôpital, ne l'ont eux-mêmes transmise à personne.

Dès que M. *Lerminier* eut reconnu la nature contagieuse de cette fièvre, dès qu'il eut visité les hôpitaux de *Semur* et de *Sainte-Reine*, les casernes, tous les lieux disponibles, et pris une idée suffisante de la topographie de la ville, il s'occupa d'établir les moyens de salubrité le plus promptement applicables. Ces moyens étaient principalement la séparation des hommes sains, leur casernement dans un local conve-

nable, et le traitement des malades dans une même salle d'hôpital. Ces vues furent proposées à MM. les Magistrats qui s'empressèrent de les accueillir et de les seconder. M. le Préfet de la *Côte-d'Or* fit évacuer près de deux cents hommes sur *Dijon*, et envoya M. *Pinot*, médecin de cette ville, pour partager avec M. le docteur *Bert* et M. *Judrin*, le service des malades. M. le Maire de *Semur*, de concert avec M. le Sous-Préfet et l'Administration des hospices, établit une même salle : les casernes insalubres furent abandonnées. Dès-lors le nombre des malades a diminué chaque jour, et depuis le 15 février jusqu'au 10 mars, on ne compta que neuf morts et onze nouveaux malades.

Les acides, sur-tout les acides minéraux, le vin, le quinquina, le camphre, les vésicatoires, les sinapismes, l'ammoniaque, le vinaigre, ont été d'un usage fréquent et souvent heureux. L'hôpital de *Sainte-Reine* a perdu moins de malades que celui de *Semur*. Il doit ce précieux avantage à sa situation sur une colline élevée, à ses salles spacieuses, au renouvellement du linge et des hardes, en un mot, à l'abondance de tous les moyens diététiques et pharmaceutiques.

Lorsque le service des hôpitaux fut assuré, lorsque tous les procédés d'hygiène furent régulièrement établis dans les casernes, M. *Lerminier* se rendit à Dijon auprès de M. *Desgenettes*, dont la mission importante et étendue sera l'objet d'un rapport particulier, et delà à Autun.

Ainsi, dès le quatrième jour, la source du mal était tarie, le foyer de la contagion était éteint, ses élémens dispersés, et le calme entièrement rétabli dans les esprits; ainsi, tout le bien qui était à faire, avait été fait au physique, comme au moral; et le Gouvernement recueillait déja sur cette portion de l'empire, un juste tribut de reconnaissance pour sa sollicitude paternelle.

EXTRAIT d'un Mémoire de M. DESCHAMPS fils, sur les mouvemens du cerveau, et du Rapport de M. HALLÉ sur ce Mémoire.

LES mouvemens du cerveau sont un de ces sujets qui, quoiqu'en apparence peu importans par eux-mêmes, ont fait naître un grand nombre de discussions et d'expériences, souvent contradictoires.

La plupart des auteurs qui ont écrit sur ces mouvemens, tels que *Schlichting*, *Haller*, *Volsdorf*, *Lamure*, *Lorry*, etc., en ont admis de deux sortes; les uns isochrônes à la circulation, et les autres à la respiration. Ce double mouvement du cerveau a été contesté, même nié, par beaucoup d'autres, tels que *Goekel*, *Pacchioni*, *Fanton*, *Ridley*, *Colombus*, *Baglivi*, etc., etc., et en dernier lieu par un physiologiste estimable, M. *Richerand* (1).

---

(1) Les personnes curieuses de connaître à fond les

L'objet du mémoire de M. *Deschamps*, est de prouver, 1.° que l'on peut réellement, le crâne étant ouvert, observer deux mouvemens bien distincts dans le cerveau. Un mouvement isochrône à la circulation, et dans lequel l'élévation du cerveau correspond à la systole du cœur, son abaissement à la diastole. Un second mouvement différent de ce premier, isochrône à la respiration, également composé de deux temps. Le temps d'élévation correspond à l'expiration, et le mouvement d'abaissement à l'inspiration. L'un et l'autre de ces mouvemens sont entr'eux comme un est à quatre ou cinq, c'est-à-dire comme la durée d'une systole et d'une diastole est à celle d'une expiration et d'une inspiration.

2.° Que ce phénomène ne peut avoir lieu sensiblement dans l'état naturel, mais seulement lorsque le crâne est ouvert; il n'est point dû au soulèvement de la masse cérébrale par le redressement des artères qui pénètrent à sa base, mais à la masse cérébrale elle-même, dilatée et resserrée alternativement par l'afflux du sang poussé par le mouvement qui lui est imprimé, dans l'un de ces mouvemens, par la

---

opinions relatives aux mouvemens du cerveau, peuvent consulter la grande Physiologie de *Haller*, aux articles suivans :

L. VI, S. IV, §. VIII; L. VI, S. IV, §. IX; L. X, S. V, §. XXXVIII; L. X, S. V, §. XLI; L. X, S. V, §. XLIII.

contraction du cœur, dans l'autre par l'action alternative des organes respiratoires.

3.° Que dans l'état naturel, l'inextensibilité du crâne ne permettant pas ces mouvemens, suppose nécessairement dans la substance cérébrale une expansibilité et une compressibilité qui se prêtent à l'augmentation et à la diminution alternatives de la quantité du sang dans une cavité qui est toujours complètement remplie, tant que ses parois conservent leur intégrité.

Tels sont les points principaux qui forment la base du Mémoire de M. *Deschamps;* il a été conduit à ces résultats par une suite d'expériences qui ont été répétées devant M. *Hallé*, rapporteur, et plusieurs autres personnes attachées à l'école; elles ont toutes confirmé ce qu'avait avancé l'auteur : aussi l'avis du rapporteur est-il d'adopter la partie expérimentale de ce mémoire qu'il reconnaît bonne et vraie, susceptible d'éclaircir plusieurs des difficultés qui se sont élevées sur la cause et l'existence des mouvemens du cerveau. Quant à la partie théorique, il pense que dans quelques points elle est susceptible de recevoir des modifications, et même dans d'autres d'être contestée. M. *Hallé*, dans son rapport, est entré dans un grand détail sur plusieurs assertions de ce Mémoire, et les a discutées d'une manière très-étendue et très-lumineuse.

1806. — N.° V.

BULLETIN

DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE PARIS;

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

10 *avril.*

Assemblée des Professeurs.

Sur le rapport des commissaires du concours ouvert pour les places vacantes de prosecteur et d'aide d'anatomie, M. *Marjolin* a été nommé à la première, et M. *Baron* à la seconde.

L'Ecole a adopté les conclusions d'un rapport de M. *Thillaye*, dans lequel il a reconnu l'utile emploi qu'on peut faire des instrumens que MM. *Féburier* et *Hauchecorne* fabriquent en résine élastique, et donné des éloges à la manière dont ils sont confectionnés.

M. *Lemonnier*, peintre attaché à l'Ecole de Médecine, lui a présenté les tableaux et dessins suivans qu'il a exécutés pour ses collections :

1.° Un cancer dans la cavité de l'abdomen, survenu à la suite d'un squirrhe du testicule.

2.° et 3.° Une dilatation très-considérable de

toutes les cavités du cœur et de l'aorte. — Une coupe de la même pièce.

4.° Un anévrisme de l'aorte comprimant la trachée-artère.

5.° et 6.° Un carcinôme de la glande parotide. — La même tumeur mise à nu et disséquée.

7.° Plusieurs kystes de stéatômes entiers et ouverts.

Les pièces originales ont été fournies par M. *Dupuytren*, chef des travaux anatomiques.

8.° et 9.° Une dilatation des artères de la partie latérale de la tête d'une jeune fille. — La même offrant les parties disséquées. La pièce a été donnée par MM. *Pelletan* et *Dupuytren*.

10.° Deux dessins de deux fœtus réunis par la tête. Il a été envoyé par M. *Lavialle*.

L'Ecole a fait mouler en plâtre le corps d'une femme d'un embonpoint excessif, et qui pesait après la mort 162 kilogrammes, (325 livres.)

3 avril.

Société de l'Ecole.

Son Exc. le Ministre de l'Intérieur a transmis à la Société, la description anatomique d'un enfant né avec une hernie de vessie, par M. *Tils de Dreisdackeiler*, avec trois dessins.

M. *Lerminier*, l'un des médecins chargés par le Gouvernement de porter des secours aux

prisonniers de guerre atteints d'une épidémie au dépôt de Semur et de Sainte-Reine, a lu l'exposé de cette maladie, et des mesures qu'il a conseillées aux autorités administratives pour en modérer les funestes effets.

On s'est empressé de faire connaître les heureux résultats de la sollicitude du Gouvernement, et de la mission de MM. *Desgenettes*, *Geoffroy* et *Lerminier*, par des extraits des rapports de ces deux derniers, insérés dans le précédent Bulletin.

M. *Demangeon* a continué la lecture de l'exposition du système de *Gall* sur les organes des fonctions intellectuelles.

17 avril.

La Société a reçu les pièces manuscrites suivantes :

Une addition à un mémoire précédemment adressé, sur l'abus des évacuans ;

Un mémoire sur l'abus du quinquina, dans le traitement des maladies périodiques ;

Un autre sur l'abus des narcotiques ;

Un autre sur l'abus des préparations mercurielles dans le traitement des maladies vénériennes, par M. *Ponderous*, D.-M. à Toulouse.

Des observations sur les maladies qui ont régné à Thionville et dans ses environs, pendant le premier trimestre de l'an 1806 ; par M. *Plutot*, D.-M.

Un mémoire sur les eaux minérales de

Ruillé, département de la Sarthe; par M. *Gendron*.

M. *Nysten*, associé-adjoint, a lu un Mémoire sur la cause de la roideur du corps des animaux après la mort;

M. *Jadelot*, un exposé des maladies qu'il a observées à l'hôpital des Enfans malades, dans les années XIII et XIV;

M. *Beauchêne* fils, une observation sur une altération des os du crâne par la teigne.

EXTRAIT du Rapport de M. JADELOT, sur les maladies observées à l'hôpital des Enfans malades, dans les années XIII et XIV.

APRÈS un court apperçu des maladies de l'automne et de l'hiver de l'an 13, M. *Jadelot* donne le tableau complet de celles qu'il a eu à traiter au département des garçons de l'hôpital des Enfans malades, dans les trois saisons suivantes. Il en résulte particulièrement, qu'au printemps, quelques enfans ont été attaqués d'une roideur spasmodique des membres inférieurs qui se guérissait avec des bains froids et de petites doses d'éther sulfurique données en potions: qu'en été, plusieurs ont été affectés d'hydrocéphale interne; à leur occasion, M. *Jadelot* indique les caractères distinctifs de cette espèce d'hydrocéphale, qui devient sou

vent funeste à un grand nombre d'enfans, et le traitement au moyen duquel il en a obtenu la guérison. Il existait en automne beaucoup de phlegmasies, et sur-tout de phlegmasies des membranes séreuses et du tissu cellulaire. Ces dernières, qui ne sont pas rares chez les enfans, se trouvent complètement décrites dans le rapport; elles peuvent présenter l'apparence de l'anasarque, et pour les traiter avec succès, il est indispensable de parvenir à les distinguer sûrement, dès le principe, des hydropisies par atonie. Viennent ensuite, 1.° l'exposition des symptômes de la phrénésie, qui consiste dans l'inflammation de l'arachnoïde, et du traitement à l'aide duquel elle peut être guérie; 2.° la description de la constitution vermineuse qui existait en automne, et dans laquelle il a été remarqué que l'état des pupilles, qui annonçait assez sûrement la présence des vers dans le conduit alimentaire, était une dilatation inégale et irrégulière; 3.° la description des péripneumonies qui régnaient vers cette époque, dans lesquelles de larges saignées, pratiquées, même au douzième jour, ont produit les plus heureux effets.

Il régnait parmi les enfans, dans les premiers jours de l'hiver, différentes maladies nerveuses qui étaient toujours accompagnées d'un affaiblissement général, et qui se guérissaient avec les toniques et les anti-spasmodiques stimulans.

M. *Jadelot* ajoute au tableau général des maladies de chaque saison, un certain nombre

d'observations propres à peindre exactement celles qui ont été constitutionnelles. Les observations dont l'objet est l'anasarque inflammatoire, sont sur-tout curieuses, en ce qu'elles présentent nettement les caractères et la marche de cette affection, qui semble avoir été fort souvent confondue avec l'anasarque atonique, et que l'une d'elles prouve évidemment que cette anasarque, malgré ses traits de ressemblance avec l'hydropisie ordinaire, dépend réellement d'une véritable phlegmasie de tout le tissu cellulaire, qui peut se terminer par l'induration, ou par la suppuration de ce tissu.

EXTRAIT D'UN EXPOSÉ ANALYTIQUE DU SYSTÈME DU D. GALL, sur les organes des fonctions intellectuelles, rédigé d'après des notes prises dans deux de ses cours à Hambourg et à Altona, en décembre 1805, par J. B. DEMANGEON, docteur en médecine, professeur d'accouchement, etc.

M. *Demangeon* observe, dans son avant-propos, que le docteur *Gall* réclame, dans ses leçons contre le titre de *crâniologie* ou *crânioscopie*, que beaucoup de ses élèves ont adopté pour désigner l'ensemble de ses recherches physiologiques, lesquelles, concernant

principalement le cerveau et ses fonctions, ne doivent pas prendre le nom d'un objet accessoire, que l'analogie de sa forme et de sa capacité avec la forme et le volume du viscère qu'il contient, font aussi prendre en considération. Le défaut d'espace nous force à ne donner qu'un apperçu très-succint de l'analyse que nous annonçons, laquelle porte principalement sur les bases du système de *Gall*, qui en sont la partie la moins connue en France, et cependant celle qu'il importe le plus de connaître pour bien juger du tout. L'auteur a divisé son Mémoire en neuf chapitres, que nous allons parcourir rapidement.

CHAPITRE I. *L'entendement et les facultés qui s'y attachent ont des organes, c'est-à-dire des appareils physiques, qui sont les conditions essentielles de leur possibilité dans cette vie.*

De même qu'il faut l'œil pour voir, l'oreille pour entendre, des muscles pour se mouvoir, un appareil gastrique pour digérer, il faut aussi quelque chose de physique qui soit, pour ainsi dire, l'instrument de la mémoire, du jugement, de l'industrie, de la circonspection, etc., ensorte que la perfection des diverses fonctions intellectuelles tient, selon *Gall*, à celle de leurs organes, et leur régularité à un équilibre d'influence réciproque qui empêche l'exalta-

tion de l'un sur les autres. S'il en était autrement, tous les hommes devraient avoir les mêmes dispositions, les mêmes talens, les mêmes vertus, puisqu'alors la différence ne pourrait venir que de l'ame que l'on suppose la même pour tous. D'ailleurs, l'intelligence souffre et meurt avec le corps, aussi bien que toutes les fonctions physiques. Aussi voit-on la perfection de certaines fonctions répondre au développement des organes. L'aigle dont le nerf optique égale presqu'en grosseur celui de l'homme, malgré la disproportion du reste du corps, a la vue très-perçante, tandis que c'est le contraire chez la taupe, où le même nerf est presque nul. Sans l'influence de l'organisation sur toutes les fonctions humaines, il y aurait nécessairement des effets sans causes et sans moyens; et l'éducation comme la médecine seraient sans objet réel, puisqu'elles ne peuvent agir que sur l'organisation.

Dans ce chapitre, M. *Demangeon* fait des citations de différens auteurs, tels que *Galien*, *Cabanis*, *Richerand*, etc., pour prouver la conformité de leur doctrine avec celle de *Gall*.

CHAPITRE II. *Les hommes naissent inégaux en moyens, c'est-à-dire, qu'ils naissent avec des organes ou des dispositions plus ou moins heureuses que l'éducation dirige, perfectionne et développe, sans jamais les remplacer ni les suppléer où elles manquent.*

Le D. *Gall* en appelle à l'expérience de tous les observateurs, particulièrement des instituteurs et des pères de famille, pour attester l'étonnante variété des dispositions et des talens naturels chez les hommes, dont les uns se distinguent par une mémoire heureuse sans jugement, les autres par un jugement solide sans mémoire; quelques-uns montrent beaucoup d'aptitude pour les mathématiques, la géographie, l'histoire, et n'en ont aucune pour les langues, la musique, la poésie, et *vice versâ*; d'autres sont irrésistiblement entraînés vers les arts mécaniques qu'ils cultivent avec le plus grand succès, après s'être essayés en vain dans les lettres et les arts libéraux. Un coup-d'œil jeté rapidement sur l'histoire, confirme cette expérience. On y voit un enfant de cinq ans savoir très-bien plusieurs langues, et corriger déja les anciennes traductions; *Mozart*, à six ans, étonner l'Europe par son talent pour la musique, et en laisser l'héritage à son fils, quoiqu'il meure trop jeune pour lui en donner lui-même les premières

leçons; le jeune *Roscius* fixer l'admiration de tous les spectateurs à sa première apparition sur le théâtre de Londres, par la perfection de son jeu, quoique son éducation ne l'ait point préparé à cette carrière; un sourd-muet de l'Institut de Vienne, s'aviser de lui-même, dans un divertissement de carnaval, de se travestir pour jouer tous ses camarades, et y réussir au point de faire illusion à tout le monde; le jeune *Robert Desveaux de Vimoutier*, quoique né dans l'indigence et sans éducation, surprendre, à sept ans et quatre mois, tout le monde par son talent pour les calculs les plus difficiles, d'après un rapport fait à l'Institut national en l'an 13. On peut joindre à ces exemples celui de *Pio Cianchettini*, enfant de six ans, qui vient de se montrer à Paris, parle très-bien l'italien, l'allemand, le français et l'anglais, joue du piano-forté, non-seulement avec une grande force d'exécution, mais aussi avec art et goût, et improvise même sur des thêmes qu'on lui donne, sans aucune préparation de sa part. L'analogie vient à l'appui de tout cela; car les organes de la vue, de l'ouïe, etc., varient chez les divers individus, sans que l'éducation la mieux dirigée puisse détruire entièrement la différence naturelle, et faire, par exemple, un presbyte d'un myope.

C'est, dit *Gall*, à ceux qui veulent faire honneur à la seule éducation de toutes nos vertus et de tous nos vices, à expliquer pourquoi

les fils du premier homme se ressemblaient si peu, quoiqu'ils fussent placés à la même école et dans les mêmes circonstances; pourquoi personne n'a encore pu apprendre la musique au chien comme aux oiseaux, dresser l'hyène, le tigre, le léopard, à tourner la broche sans toucher au rôti, former les bœufs au manège et à la course comme le cheval et le renne; faire voler les autruches, ou faire d'un crétin du Valais, un *Voltaire* ou un *Montesquieu*, etc.

Ceux qui attachent une sorte de fatalité à cette doctrine, en voulant nous rendre, par elle, esclaves de notre organisation, seraient bien plus embarrassés d'expliquer la liberté de l'homme et des animaux, si le principe de ces différences se trouvait placé hors de la matière organisée qui seule est soumise aux lois et aux institutions humaines, comme le prouve journellement la chirurgie et la médecine; comme le prouvent également tous les instituteurs, en arrêtant une impulsion organique vers le mal ou le plaisir par la perspective d'une peine organique. D'ailleurs, ne punissons-nous pas les chiens, les chevaux, etc., pour les faire agir d'après certaines vues d'éducation, sans nous laisser arrêter par cette fatalité imaginaire? C'est donc en opposant convenablement l'activité d'un organe à celle d'un autre, qu'on arrête et qu'on redresse son essor vagabond. Après avoir prouvé la futilité des craintes des antagonistes, *Gall* leur dit avec *Horace*, que ce qui

gâte une liqueur, c'est l'impureté du vase qui la reçoit :

Nisi sincerum vas, quodcumque infundis acescit.

De même, c'est la mauvaise qualité de l'esprit qui fait tirer de fausses conséquences des sciences, en y mêlant ce qui leur est étranger. « Une vérité dangereuse, dit *Bonnet*, n'en serait pas moins une vérité : ce qui est, est; et nos conceptions qui ne peuvent changer l'état des choses, doivent lui être conformes. L'entendement ne crée rien; il contemple ce qui est créé, et il observe l'aconit comme la gentiane, et le serpent comme la colombe. »

Une autre objection qu'opposent à *Gall* ceux qui rapportent tout à l'éducation, sans donner l'initiative à la nature, c'est la fable des hommes sauvages, dont la race se perd déja avec celle des hommes marins d'autrefois, dans la nuit des préjugés et la vase de l'ignorance. Ce sont des malheureux que leur inaptitude sociale a fait égarer, ou a empêchés de se retrouver. *Gall* en a examiné plusieurs à l'Institut des sourds-muets de Vienne, et il leur a trouvé à tous les caractères physiques et moraux de l'imbécillité. Ici, comme ailleurs, dit-il, l'on a pris l'effet pour la cause; leur nullité intellectuelle d'où venait leur vie sauvage, en a été considérée comme le résultat. S'il en était autrement, pourquoi n'a-t-on jamais trouvé, dans les forêts, des parens aussi sauvages à ces

malheureux, quoiqu'il soit prouvé, même pour le bon sens le plus commun, qu'immédiatement et assez long-temps après leur naissance, ils n'eussent pu pourvoir à leur subsistance, ni se défendre contre la voracité des bêtes féroces et les injures de l'air. D'ailleurs, avec une pareille organisation, comment auraient fait les premiers hommes pour sortir de l'état sauvage? Serait-ce aussi l'éducation qui les en aurait tirés?

Gall avertit que, malgré la nécessité d'un organe pour qu'une fonction puisse avoir lieu, il ne faut cependant pas croire que l'existence de l'organe emporte toujours celle de ses fonctions. Ainsi, le castor ne bâtit pas en Europe, faute de tranquillité, quoi qu'il ait la même organisation pour cela que celui d'Asie; ceux qui sont nés avec des organes pour la musique, ne sont pas toujours musiciens, faute de culture ou d'occasion; les muscles de l'oreille extérieure restent sans fonctions chez l'homme par suite de son éducation. Sans organes ou sans disposition physique, une chose ne peut se faire; mais avec la disposition, elle ne se fait pas nécessairement ni toujours. L'on peut écrire avec une main et parler avec une bouche; mais, quoique ces deux organes soient nécessaires pour bien s'en acquitter, il ne s'ensuit pas que ceux qui en sont doués, écrivent et parlent nécessairement et toujours.

Gall fait encore les distinctions suivantes.

Une *disposition* est un arrangement organique préétabli pour certaine fonction. Une *faculté* est la puissance ou la facilité d'agir conformément à une disposition organique. Le *talent* est l'aptitude acquise ou native pour l'exercice de certaines facultés. Par organe, il entend un appareil corporel spécialement affecté à certaine fonction qui, sans lui, serait impossible. C'est par sa disposition particulière qu'un organe devient le sens exclusif d'une fonction préférablement à tout autre; ainsi l'œil est un organe disposé pour voir et non pour entendre, flairer, goûter, etc. L'effet ou l'inclination qui résulte de la disposition physique, se prend, au moral, pour la disposition elle-même, quoique ce n'en soit que la *spontanéité*; ainsi l'on est ou l'on n'est pas en disposition de boire, de manger, de chanter, de courir, etc. Quant au siége des organes, *Gall* ne veut pas qu'ils soient circonscrits, au point où ils sont visibles; et que, par exemple, l'on ne considère les organes intellectuels que dans les circonvolutions du cerveau où ils seraient; il veut qu'ils soient considérés dans leur ensemble depuis leur origine jusqu'à leur fin, au-dehors et au-dedans du cerveau.

Gall admet, comme très-fondée, la distinction de *Bichat*, entre la *vie animale* et la *vie organique*. Il conviendrait mieux d'appeler cette dernière vie *nutritive* ou *végétative*, pour la distinguer de la première ou de la *vie intellective*, qui a aussi ses organes particuliers,

sans lesquels l'homme, au milieu de tous les objets qui l'entourent, serait isolé et sans relation active avec eux, absolument dans la même condition que la plante dont l'état est passif pour tout ce qui ne l'a point pénétré.

CHAPITRE III. *C'est dans la substance cérébrale qu'il faut chercher le germe et la réunion de nos facultés intellectuelles et morales; car ces dernières dont les anciens faisaient honneur au cœur, ne sont, d'après* Gall, *qu'une modification ou un produit des premières, tellement que la morale commence et s'évanouit avec l'intelligence.*

On a vu toutes les parties du corps emportées, détruites, comprimées ou malades tant par les accidens de la guerre, que par d'autres causes d'un effet plus lent; mais tant que le cerveau est resté intact, les facultés intellectuelles sont restées dans leur intégrité, et le domaine de la pensée n'a point souffert. Au contraire, toutes les fois que le cerveau n'a pas existé, ou s'est trouvé lésé, les facultés intellectuelles ont été nulles ou en souffrance. En parcourant la chaîne des divers animaux, depuis les zoophytes jusqu'à l'homme, on trouve que les facultés de l'entendement sont toujours en raison directe de la masse cérébrale, sauf quelques modifications insuffisantes, même pour faire exception; et que si l'homme a beaucoup plus de cervelle

qu'aucun autre, relativement à ses nerfs et au reste du corps; c'est aussi lui qui réunit le plus de facultés intellectuelles.

M. *Demangeon* fait encore voir ici par de nombreuses citations, que tous ceux qui se sont occupés de physiologie et d'anatomie comparée, telles que *Haller, Soemmerring, Loder, Cabanis, Richerand, Portal, Burdin, Pinel, Cuvier, Duméril, etc.*, sont d'accord sur ce point de doctrine. M. *Cuvier*, dont l'autorité est d'un grand poids, à raison de l'étendue et de l'exactitude de ses connaissances, dit que la grandeur comparée du crâne et de la face est un objet important d'étude, et que l'expérience montre, en effet, que les animaux sont d'autant plus stupides ou plus féroces, que la face l'emporte plus chez eux sur le crâne, c'est-à-dire, qu'ils ont moins de cervelle. Il paraît même que c'est d'après le sentiment de cette vérité, que l'on dit proverbialement d'un homme qui annonce peu d'esprit : *c'est une mâchoire; c'est un écervelé, etc.*

Les idées que *Gall* avance dans ce chapitre, ont éprouvé des contradictions nombreuses, auxquelles l'auteur de l'exposé répond dans la suite de ce chapitre.

(*La suite au Bulletin prochain.*)

1806. — N.° VI.

BULLETIN

DE L'ECOLE DE MÉDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

8 *mai*.

Assemblée des Professeurs.

M. LE CONSEILLER-D'ETAT, préfet du département de la Seine, a transmis à l'Ecole de Médecine la liste des personnes inscrites pour se présenter cette année aux examens du jury médical du département, composé, conformément à la loi du 19 ventôse an XI, de trois professeurs de l'Ecole.

La commission nommée pour l'examen des pièces d'anatomie en cire, exécutées par M. *Laumonier*, pour les collections de l'Ecole, en a fait le rapport inséré dans le présent numéro du Bulletin.

1.er *mai*.

Société de l'Ecole.

M. *Fizeau* a lu une observation sur une opération césarienne faite, avec succès, pour la seconde fois sur le même sujet, par M. *Bacqua*, chirurgien à Nantes.

M. *Schwilgué*, un mémoire sur l'extractif du sang ;

Et M. *Demangeon*, la suite de son exposition du système de *Gall*.

16 mai.

S. E. le Ministre de l'Intérieur a donné son approbation à l'élection de M. le docteur *Lerminier*, en qualité d'associé-adjoint résidant.

La Société a reçu de M. *Valentin* une note sur l'huile de ricin, et quelques détails sur la fièvre jaune ;

De M. *Housset*, une observation sur des blessures faites par une louve devenue enragée par la privation de ses louveteaux ;

De M. *Bellot*, un mémoire sur les moyens de garantir des effets délétères des fosses d'aisance, et de l'anéantir entièrement.

Les commissions réunies de l'Ecole et de la Société, ont fait leur rapport sur les pièces artificielles de M. *Laumonier ;* la Société l'a adopté en entier.

M. *Léveillé* a lu un mémoire sur les fentes ou fractures en long des os ;

Et M. *Peron* un mémoire sur la force musculaire des peuples *dits* sauvages, comparée à celle des peuples plus civilisés.

29 *mai.*

M. *Mouzellon* a adressé à la Société un écrit intitulé : *Réflexions sur l'état des premières et des secondes voies.*

M. *Bucquet* a communiqué des rapports par lui faits à M. le Préfet du département de la Mayenne, sur la conscription de l'an XIV, comme fournissant des bases utiles à la statistique médicale.

M. *Philibert Dubois* a lu un fragment d'un discours sur l'histoire de la médecine ;

Et M. *Lafargue*, une observation sur une rate très-volumineuse, du poids de six kilogrammes. Cette pièce a été moulée en cire pour les collections de l'Ecole.

M. *Marandel* a présenté le squelette d'une femme morte dans l'accouchement, par l'effet d'un vice de conformation du bassin.

Rapport fait à l'Ecole de Médecine et à la Société établie dans son sein, par MM. Chaussier, Dumériel, Fourcroy, Hallé, Leclerc, Larrey, Lepreux.

L'Ecole de Médecine et la Société établie dans son sein, nous ont chargés de leur rendre compte de deux pièces d'anatomie artificielle qui lui ont été présentées par M. *Laumonier*,

chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen, membre correspondant de l'Institut. Pour lui faire connaître ce travail précieux, nous partagerons ce rapport en quatre parties.

Nous décrirons, dans la première, les pièces avec l'exactitude que l'état de l'enseignement de l'anatomie exige dans notre Ecole.

Nous les comparerons dans la seconde avec celles du même genre que l'on possède dans les pays étrangers, ou l'art de l'anatomie artificielle a été cultivé avec le plus de succès.

Le troisième paragraphe exposera les avantages que les sciences peuvent retirer de ces préparations portées au point de perfection que celles-ci ont atteint.

Enfin, nous proposerons dans le quatrième, et pour conclusion à notre rapport, la nécessité de former un établissement pour perpétuer la pratique de cet art.

§. I.er *Description exacte des deux pièces.*

Le but de l'auteur, en faisant ces deux pièces, a été de représenter le système complet des absorbans. Pour cet effet, M. *Laumonier* a modelé le corps d'un jeune homme de 27 à 28 ans, de taille environ 5 pieds 4 pouces, étendu sur un lit dont le chevet forme un plan incliné de 35 à 40 degrés.

La peau incisée suivant la ligne moyenne depuis le sommet de la tête jusqu'au pubis,

est rejetée de côté et d'autre avec le tissu graisseux, de manière à découvrir toutes les parties subjacentes, et à former autour du sujet une draperie plus analogue à la chose que les draperies artificielles et les ornemens dont on a surchargé les pièces des cabinets d'Italie et de Vienne; la peau a de même été disposée pour accompagner les extrémités supérieures et inférieures.

Dans cet état, M. *Laumonier* a enlevé toute la partie antérieure de l'abdomen et du thorax, et la plupart des viscères de ces deux cavités, n'ayant réservé que le foie qui est renversé de bas en haut, la rate et les reins, et une portion du rectum qui sont dans leur situation naturelle; la vessie est soulevée et soutenue par une épingle qui fixe son fond supérieur sur le sommet de la symphyse du pubis, pour laisser voir les vésicules séminales et les canaux déférens.

La situation générale du sujet est telle, que le spectateur étant à une très-petite distance du pied du lit, suit de là et embrasse aisément l'ensemble des lymphatiques superficiels et profonds des extrémités supérieures et inférieures.

Du même coup-d'œil on distingue les vaisseaux de la verge, des testicules, de la vessie et des vésicules séminales, ceux des reins et de la rate; et ceux qui couvrent toute la face concave du foie et de la vésicule du fiel. A cet im-

mense rassemblement, viennent se réunir les trois ou quatre branches qui appartiennent au système des vaisseaux lactés ou absorbans du canal intestinal. Delà naît le canal thorachique qui, en s'élevant dans la poitrine, reçoit à droite et à gauche les lymphatiques des espaces intercostaux, et les troncs coupés indiquent ceux qui appartiennent aux viscères qui ont été enlevés. Les parties latérales gauches de la tête, du cou, et de l'extrémité supérieure du même côté, offrent le tableau des immenses divisions et subdivisions de tous les lymphatiques qui viennent s'ouvrir dans la crosse que présente ce canal à son insertion dans la veine sous-clavière gauche.

L'extrémité droite supérieure renversée au-dessus de la tête, met dans le *conspect* le plus favorable, les vaisseaux profonds de la face interne de la main, de l'avant-bras, du bras, et de la cavité axillaire, où le paquet glanduleux reçoit les absorbans de la paroi interne du côté droit du thorax, dont le faisceau constitue la grande veine lymphatique qui va s'ouvrir par trois ou quatre embouchures dans la veine sous-clavière droite.

Ce grand apperçu de l'ensemble du système, ne nuit en rien à l'examen de détail que l'observateur peut faire en considérant chaque partie isolément.

L'auteur s'est également appliqué à donner à chacune d'elles les caractères qui les lient à

l'ensemble, et ceux qui les distinguent l'une de l'autre. D'abord tous les dessous sont traités séparément, comme si chacun des espaces qui les composent eussent été le seul et unique objet d'une démonstration proposée.

Les os y sont représentés avec des formes sévères ; leur tissu spongieux est nuancé par des tons de couleur, et des transparences qui semblent permettre à l'œil de pénétrer à travers leurs substances. Les parties compactes nous présentent l'aridité d'un os sec, laissant voir à travers les tissus fibreux et vasculaire du périoste, la densité et le rapprochement des lames qui les composent. Les muscles, sous une couleur vraie de chair, offrent aux regards toutes les directions et les formes de la fibre motrice que la mort a paralysée. Les aponévrôses contrastent de la manière la plus sensible, par le brillant argenté de leurs tissus, la transparence relative à leur densité, avec les parties qui les recouvrent, ou dont elles sont recouvertes.

Les tendons, plus blancs et plus opaques, attestent à l'œil la force et l'élasticité de leur composition.

Les membranes muqueuses ou séreuses se distinguent l'une de l'autre par des densités et des transparences relatives.

Le système des vaisseaux sanguins qui arrosent toutes les parties de l'économie animale, y est représenté dans son état naturel ; les injec-

tions n'en ont point renflé le calibre ; les liqueurs artificielles n'en ont point altéré les couleurs.

Ce sont des artères vides, parce que les derniers efforts de la vie se terminent sur cet ordre de vaisseaux; les veines, dont la force contractile est infiniment moindre, se trouvent par cela même gorgées de sang, dont la stase présente une vérité d'effets pittoresques difficiles à rendre autant qu'ils sont intéressans à l'œil, quand il peut, comme dans les pièces de M. *Laumonier*, suivre cette variété de distribution, de plénitude ou de vacuité, de nuances multipliées que la transparence des veines laisse appercevoir.

Tout, jusqu'à la graisse, présente les débris d'une organisation qui attestent celle que constituait la vie.

Pour compléter ce grand ensemble, M. *Laumonier* a donné une seconde pièce, qui représente une coupe de la première, dont il a retranché les quatre extrémités, et dans laquelle il a figuré tous les viscères du crâne, de la poitrine, ou du bas-ventre, dans leur situation naturelle, et dans leurs rapports.

La première de ces cavités est mise à découvert par l'enlèvement de la voûte du crâne et de la totalité du temporal gauche, de la moitié externe de l'orbite, et d'une portion de l'angle latéral de l'occipital.

L'hémisphère gauche du cerveau et une par-

tie du cervelet sont à nud ; la dure-mère étant coupée suivant la longueur du sinus longitudinal, est rejetée en arrière sur l'occipital, où elle forme une espèce de draperie dont la demi-transparence et les reflets nacrés donnent à son aspect toute l'illusion qu'on peut attendre d'une pièce artificielle.

Le cerveau lui-même est d'une imitation si parfaite et pour sa forme et pour sa couleur, et pour la distribution naturelle des vaisseaux, que le toucher a peine à détruire l'illusion de la vue.

Mais ce qui distingue cette partie du travail de M. *Laumonier*, de tout ce que nous avons considéré jusques-là, c'est qu'il a représenté sur cet organe trois ordres de vaisseaux lymphatiques qui ont été soupçonnés par plusieurs anatomistes distingués, et dont la démonstration était réservée à l'adresse et à l'infatigable patience de l'auteur.

Savoir : 1.° ceux qui accompagnent les artères meningées, et dont la plupart sortent du crâne par le trou épineux du sphénoïde, et les autres en suivant les troncs des artères antérieures et postérieures de la dure-mère.

2.° Ceux qui suivent les veines supérieures du cerveau, et qui s'insinuent dans l'écartement des parois de la dure-mère, entre cette membrane et la tunique veineuse qui tapisse le conduit triangulaire. Sans doute ces vaisseaux lympathiques sortent du crâne par le trou

déchiré, mais l'auteur n'ayant encore pu les poursuivre jusques-là, s'est contenté de les indiquer jusqu'à leur insertion dans le sinus.

3.° Un troisième ordre, plus sensible et plus nombreux, accompagne principalement les branches de la division de la carotide cérébrale, connue sous le nom d'artère silvienne. Ils se propagent sur la carotide, et paraissent dénuées de valvules jusqu'à leur insertion dans une ou deux petites glandes que l'on rencontre dans le conduit carotidien du temporal, et de là dans les glandes profondes de la fosse zigomatique ou maxillaire, où ils se réunissent avec ceux qui suivent l'artère meningée moyenne.

L'auteur soupçonne qu'il en existe un quatrième ordre, dont les radicules seraient principalement dans le plexus choroïde; mais n'en ayant injecté qu'un, et n'ayant pu le poursuivre assez loin, il se propose de n'en parler que lorsque des tentatives plus heureuses l'auront mis à portée d'en suivre la trace; quelques glandules situées sur les parois des artères vertébrales lui ont fait soupçonner que c'est peut-être vers ce point qu'ils peuvent se diriger pour y recevoir quelques-uns de ceux qui s'élèvent du canal vertébral.

La seconde cavité présente le cœur et les deux poumons en situation, les lymphatiques de la partie antérieure du cœur; ceux du poumon droit sont parfaitement représentés. Le

poumon gauche est dans un état pathologique, et adhérent à la plèvre costale.

La troisième cavité, ou le bas-ventre, montre le foie dans sa vraie situation, et les lymphathiques de sa face convexe. L'estomac et tout le canal intestinal sont supposés au moment de la digestion finie, et à l'instant où l'absorption du chyle a lieu.

C'est pourquoi M. *Laumonier* y représente tout l'appareil des vaisseaux lactés.

L'art d'exprimer les transparences est surtout poussé dans cette pièce au plus haut degré; l'œil distingue aisément sur l'estomac et le canal intestinal, trois ordres de vaisseaux à des profondeurs différentes.

Les tons de couleur locale se marient et se prolongent de telle manière, qu'il en résulte un ensemble harmonieux et vrai qui, aux yeux des personnes habituées à l'exercice de l'anatomie fraîche, semble plutôt reproduire une véritable préparation anatomique que des pièces artificielles.

Pour revenir encore sur le principal sujet de ces belles pièces, les vaisseaux lymphatiques, nous devons dire que leur situation exacte, leurs proportions vraies, (quand ils sont injectés), leur transparence, leur *habitus*, leurs connexions avec les viscères et les vaisseaux, leur immersion dans les ganglions lymphatiques, leur sortie de ces pelotons vasculaires, leurs anastomôses flexueuses, leur réunion soit

au canal thorachique, soit au grand tronc lymphatique droit, l'entrée de l'un et de l'autre dans les veines sous-clavières, sont exprimées avec une exactitude qui semble ne pouvoir être surpassée que par la nature même.

§. II. *Comparaison de ces pièces avec celles connues jusqu'à ce jour.*

Si l'on compare ces pièces avec celles qui composent les collections de Florence, de Pavie, de Vienne, on trouve qu'elles ont sur ces dernières plusieurs avantages.

1.° Quant à l'attitude, la plupart des grandes pièces de ces collections sont des figures ou statues debout.

Ne semble-t-il pas absurde d'offrir un cadavre disséqué dans la station qui exige l'action concurrente d'un grand nombre de muscles; et si on représente les muscles dans l'état de flaccidité qui a lieu quand la contractilité musculaire est entièrement cessée, n'est-ce pas supposer un effet sans sa cause nécessaire? Si on leur donne la torosité que produit l'état de contraction, on suppose l'impossible, et on fait naître une discordance choquante entre une portion du système musculaire qu'on montre animée, tandis que le reste est, comme il doit l'être, dans l'affaissement de la mort.

Un autre inconvénient des figures en cire

dans l'attitude droite, c'est que cette matière pendant le règne de la température chaude, s'amollit, s'affaisse sous son propre poids, ce qui les expose à s'altérer dans leur forme, ainsi qu'un de nos confrères l'a remarqué dans plusieurs pièces faites à Florence, et transportées à Pavie et à Vienne.

Ainsi, sous le rapport du goût raisonné, lequel repousse tout ce qui est absurde, et sous celui de la conservation de ces monumens anatomiques, la situation horizontale, le *decubitus* choisi par M. *Laumonier* mérite la préférence sur la station et sur toutes les attitudes qui supposent l'état de vie.

2.° On reproche encore aux pièces de Florence, de Pavie et de Vienne, de graves inexactitudes dans les proportions des viscères, dans leur situation, soit absolue, soit relative; mais celles de M. *Laumonier* sont à l'abri de ce reproche.

3.° Ces pièces sont ordinairement moulées en cire blanche, et les surfaces terminées à l'ébauchoir ou modelées, sont ensuite colorées au pinceau; mais cette espèce d'enluminure n'empêche pas que la masse de cire ne *pousse au jaune*, et n'altère les couleurs appliquées aux surfaces; c'est ce qu'on peut observer dans un assez grand nombre de pièces des grandes collections connues : celles de M. *Laumonier* sont modelées en cire colorée

à pleine pâte, et sont en conséquence moins exposées à ce genre d'accidens.

4.° On voit autour des pièces de Florence et de Vienne, des draperies d'étoffes de soie de diverses couleurs, des franges d'or et d'argent, et d'autres ornemens que le bon goût qui sait apprécier les convenances, doit éloigner de pareils objets. M. *Laumonier* s'est abstenu d'un luxe aussi déplacé, et a bien senti que des objets d'étude, dérobés aux tombeaux, devaient conserver le caractère de gravité propre aux sciences, et à l'anatomie plus qu'à tout autre.

§. III. *Utilité de ce genre de pièces pour l'étude de l'anatomie et de l'histoire naturelle.*

Il est aisé de sentir de quel secours des pièces d'anatomie artificielles, si supérieures à tout ce qui a été fait jusqu'ici dans ce genre, pourraient être pour l'étude, principalement pour les parties dont la préparation exige une dextérité qui appartient presqu'exclusivement aux prosecteurs de profession, et à ceux qui se livrent spécialement à l'art et au métier de l'anatomiste; qui, d'ailleurs, demandent certaines opportunités pour leurs préparations. Tels sont les vaisseaux lymphatiques, pour lesquels il faut des sujets choisis, et quelques appareils dont tout le monde n'est pas pourvu; tels sont encore les fines préparations de névro-

logie, les organes des sensations où les détails sont d'une ténuité extrême, et dont l'exécution sur une grande échelle, (l'oreille, par exemple), est d'un grand secours pour les démonstrations publiques.

Telles sont encore les pièces pathologiques dont il faut conserver une image fidèle qui puisse servir de traduction aux descriptions et à l'histoire de la maladie.

C'est à ces parties qu'il serait sage de restreindre l'emploi de cet art précieux, dans les collections des Ecoles de Médecine. Il faut rester convaincu que la dissection seule peut former l'anatomiste pour tout ce que le scalpel et l'adresse ordinaire peuvent atteindre.

Mais dans l'éducation commune, dont les notions anatomiques générales devraient faire partie, n'y aurait-il pas de l'avantage à donner une idée sommaire des systêmes d'organes destinés à la locomotion, aux sensations, aux principales fonctions, à l'aide de ces pièces qui n'inspireraient pas une répugnance, bien naturelle à quiconque n'est point attiré par le goût de l'anatomie, et par le desir de se former à la profession qu'il a choisie?

Les collections d'histoire naturelle ne pourraient-elles pas aussi tirer parti de cet art pour conserver les images des organes des animaux; celles des poissons, dont les reflets argentés s'éteignent au sortir de l'eau, dont les membranes, quand elles sont enduites de vernis,

acquièrent une transparence vitreuse qui ne leur est pas naturelle; celles des mollusques et des larves dont la consistance, comme muqueuse, ne se prête à aucun moyen satisfaisant de conservation.

§. IV. *Nécessité de prendre des mesures pour que cet art soit transmis.*

De tout ce qui précède, on concluera sans peine combien il serait fâcheux qu'un art si utile à plusieurs branches des sciences naturelles, et parvenu déja à un si haut degré de perfection, par l'industrie d'un savant anatomiste et sculpteur habile, vînt à se perdre s'il n'était mis dans des circonstances favorables pour former, sous ses yeux, des élèves propres à le remplacer un jour.

Vos commissaires sont donc d'avis que l'Ecole de Médecine doit faire connaître au Ministre, et le mérite éminent des nouvelles pièces qui viennent de lui être adressées par M. *Laumonier*, et la nécessité de former un établissement pour perpétuer et enseigner un art utile, pour instruire de jeunes anatomistes, qui, réunissant l'adresse et les élémens de l'art du statuaire, au goût et aux dispositions desirables pour embrasser cet art naissant, puissent se rendre, en quelques années, capables d'en suivre et d'en diriger les pratiques.

Vos commissaires pensent encore qu'en de-

mandant à M. *Laumonier* un mémoire sur la formation d'une pareille Ecole, qu'ils croyent utile d'attacher ou à l'Ecole de Médecine, ou à celle d'Histoire naturelle, ou à toutes deux à-la-fois, il n'est pas moins pressant de l'inviter à proposer les bases d'un pareil établissement, ainsi que les dépenses qu'il exigera, et à commencer sur-tout par ne solliciter que les premiers moyens les plus indispensables, afin de ne pas faire repousser, ou au moins ajourner par trop d'exigence, l'exécution d'un projet si intéressant pour les sciences naturelles.

L'Ecole, dans sa séance du 8 de ce mois, et la Société dans celle du 16 mai, après avoir entendu la lecture du présent rapport, en ont adopté les conclusions, et ont arrêté qu'une copie en serait adressée à S. E. le Ministre de l'Intérieur. — Signé *Chaussier*, *Duméril*, *Fourcroy*, *Hallé*, *Larrey*, *Leclerc*, *Lepreux*.

Copie d'un Rapport fait à l'Institut, par M. Cuvier, secrétaire perpétuel de la Classe des Sciences naturelles.

La Classe nous a chargés, MM. *Sabatier*, *Fourcroy*, *Tenon*, *Hallé*, *Chaptal* et moi, d'examiner une pièce d'anatomie artificielle, faite pour l'Ecole de Médecine de Paris, par M. *Laumonier*, correspondant de l'Institut.

Nous avons déja rendu compte de quelques ouvrages du même genre, que l'Ecole de Médecine doit à ce savant et à cet artiste distingué. En examinant celui-ci, nous avons été frappés d'une supériorité à laquelle nous ne devions pas nous attendre, d'après celle que les morceaux précédens avaient déja eux-mêmes sur tout ce que l'on connaissait dans ce genre.

Cette supériorité tient à deux talens que M. *Laumonier* réunit également, la finesse de la dissection, et la vérité de l'imitation.

Sous le premier rapport, la pièce actuelle n'est supérieure aux précédentes que par le grand nombre des parties qu'elle embrasse; elle est destinée à représenter l'ensemble du système lymphatique. Pour cet effet, M. *Laumonier* a figuré un corps humain mâle, écorché, ouvert, et dont la plus grande partie des viscères a été enlevée. Il l'a couché à demi sur un lit d'ébène, dont le chevet est relevé d'environ quarante-cinq degrés. Une jambe pend hors du lit, pour montrer la face interne de la cuisse, et un bras est étendu au-dessus de la tête, pour montrer les parties voisines de l'aisselle.

Nous ne suivrons point les détails anatomiques représentés dans cette figure; il nous suffira de dire qu'outre le système absorbant que l'on peut y suivre depuis les ramifications les plus déliées des membres jusqu'au canal thorachique, M. *Laumonier* y a représenté toutes les autres parties, autant qu'il se pou-

vait, sans nuire au développement de l'objet principal, et que le tout a été non-seulement copié, mais même moulé sur nature, d'après une quantité considérable de dissections et d'injections toutes délicates et difficiles.

Mais c'est sur-tout dans la vérité de l'imitation, que M. *Laumonier* nous paraît s'être surpassé. Une longue expérience et de nombreux essais lui ont fait découvrir des procédés nouveaux qui donnent à la cire, avec une vérité parfaite, le ton nacré des tendons, la transparence des membranes, l'œil onctueux des graisses, les différens pourpres qu'offrent les veines, suivant qu'elles sont plus ou moins remplies. Il a sur-tout donné à cette substance naturellement opaque, la transparence que les vaisseaux lymphatiques devaient nécessairement avoir. Enfin, il a appliqué tous ces moyens avec tant de patience, et un sentiment si parfait de ressemblance, qu'il n'y a, pour ainsi dire, que le tact et l'odorat qui avertissent que ce n'est point un cadavre que l'on voit.

Nous avons déja entretenu la Classe de l'utilité que peut avoir l'art des figures anatomiques en cire. Elles sont superflues, nuisibles même quand elles n'offrent que les objets faciles à voir tous les jours en nature dans les dissections ordinaires, parce qu'elles éloignent les jeunes gens de la pratique de l'anatomie sans laquelle aucune représentation ne peut donner

une idée juste des organes ; mais elle est importante, et même indispensable, quand elle rend des choses rares, ou d'une dissection difficile ; ou quand elle représente, dans un ensemble, des organes que l'anatomiste ne peut appercevoir que par parties : tel est spécialement le système lymphatique. Il faut injecter successivement un grand nombre de cadavres pour le voir tout entier, et il est impossible de le conserver dans la liqueur, parce que le mercure dont on le remplit, finit toujours par descendre dans les parties les plus basses, ou même par s'échapper. Telles seraient encore les anatomies d'un grand nombre d'animaux étrangers, et les corps entiers des animaux marins, comme mollusques, zoophites et autres, qui perdent leur forme et leur couleur dans l'esprit-de-vin ; telles sont enfin les maladies organiques singulières. Il est clair que, dans tous ces cas, des représentations en trois dimensions et en couleurs naturelles donnent des idées plus exactes des objets que ne pourraient faire les meilleures peintures.

L'Italie, comme on sait, a produit une quantité prodigieuse de représentations anatomiques en cire. Le cabinet de Florence jouit d'une réputation méritée par le plan vaste sur lequel il a été conçu, quoiqu'il n'ait pas renfermé cet art dans les limites de son utilité réelle.

D'après le petit nombre de pièces de Florence que nous avons été à même de voir, et d'après

le témoignage des artistes et des anatomistes qui ont vu le cabinet lui-même, nous pouvons assurer que la France a aujourd'hui l'honneur de surpasser l'Italie dans cet art, mais il n'y est jusqu'à présent possédé que par le seul M. *Laumonier*, dans ce degré de perfection.

Il nous paraît digne d'un Gouvernement qui veut faire exceller son pays dans tous les arts utiles, de conserver et de propager en France la connaissance et la pratique des procédés inventés ou perfectionnés par M. *Laumonier*. Il suffirait pour cela d'attacher à l'Ecole de Médecine ou au Muséum d'Histoire naturelle, un établissement de ce genre que M. *Laumonier* dirigerait, et où seraient fabriquées les pièces jugées nécessaires pour les démonstrations, tant des parties difficiles de l'anatomie, que des opérations chirurgicales, et celles qui concerneraient l'histoire naturelle et l'anatomie comparée. On pourrait, de cette manière, répandre dans les Ecoles des départemens, des imitations des pièces rares dont il est à peine possible d'obtenir des échantillons uniques pour les grandes collections de la capitale.

La réunion qni se trouve en M. *Laumonier*, des connaissances les plus étendues de l'anatomie et du talent de modeler, réunion qui ne se représentera peut-être de long-temps ; et le desir qu'il montre, tout employé qu'il est dans un des premiers hôpitaux de France, de consacrer un temps précieux à propager cet art

presque nouveau pour nous, paraîtront sans doute à la Classe des motifs particuliers de solliciter la formation de cet établissement. — Signé *Chaptal*, *Tenon*, *Hallé*, *Fourcroy*, *Sabatier*, *Cuvier*, rapporteur.

La Classe approuve le Rapport, en adopte les conclusions, et arrête qu'il en sera adressé une expédition au Ministre de l'Intérieur.

1806. — N.° VII.

BULLETIN

DE L'ECOLE DE MÉDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

5 juin.

Assemblée des Professeurs.

M. *DE JUSSIEU* a été élu président de l'Ecole de Médecine, pour le second semestre de l'année 1806.

12 juin.

Société de l'Ecole.

La Société a reçu de M. *Ponderous*, médecin à Toulouse, un mémoire sur la physiologie et sur la médecine, suivi de quelques idées sur l'hygiène, proprement dite, pour servir d'introduction à la pathologie;

De M. *Desbordeaux*, médecin à Caen, un mémoire sur le système physique de l'enfance.

M. *Marjolin* a lu, au nom de MM. *Dubois* et *Dupuytren*, la description d'une conformation vicieuse de la vessie chez un enfant mâle.

M. *Brunet*, chirurgien des prisons de Paris, a communiqué à la Société une observation sur un carcinôme du cerveau.

26 juin.

M. *Bressy*, médecin à Arpajon, a adressé une suite de son mémoire sur la désinfection des substances solides;

M. *Housset*, médecin à Auxerre, une consultation de lui, sur une maladie épizootique qui a régné dans une commune du département de l'Yonne;

M. *Bucquet*, médecin à Laval, la suite de son travail sur les constitutions et catastases, comprenant celles de l'été de l'an 13, et de l'automne de l'an 14.

La Société a entendu la lecture, 1.° de la première partie d'un mémoire sur le *decubitus*, considéré sous les rapports physiologiques et pathologiques, par M. *Richerand*;

2.° D'une observation sur un cas de compression du canal thorachique par une tumeur anévrismale de l'aorte, par M. *Laennec*; il a en outre montré à la Société une pièce pathologique offrant l'exemple d'un anévrisme de l'aorte, qui s'est ouvert dans l'œsophage;

3.° D'une note sur un sujet masculin de onze ans, qui offre tous les caractères de l'âge adulte. Ce jeune homme a été présenté à la Société par M. *Moreau*;

4.° De l'extrait d'un rapport fait à la séance publique de la Société de vaccination, par M. *Husson*, duquel il résulte que, dans le

courant de l'an 13, quatre cent mille individus au moins ont été vaccinés en France.

EXTRAIT d'un Rapport de MM. DUBOIS et TENON, sur un Mémoire de M. LÉVEILLÉ, intitulé : De la Cyphose paralytique.

M. *Léveillé* examine, dans ce mémoire, la doctrine des anciens et des modernes, sur la nature, le siège, et le traitement du mal vertébral, qu'il appelle, d'après le docteur *Palletta*, *Cyphose paralytique*.

L'auteur parle d'abord de la doctrine d'*Hippocrate*, qu'il trouve imparfaite sur le siège de cette maladie, et spécialement sur son traitement ; *Albucasis* et *Avicenne* n'ont parlé que des signes pathognomoniques ; *Platner*, *Ruisch* et *Bonn*, seulement des tristes effets de cette affreuse maladie. Il observe que jusqu'à *Pott* on a ignoré sa marche, les phénomènes qu'elle présente, et l'espèce de lésion ou de trouble qu'elle apporte dans l'ordre des fonctions. Le livre de *Pott* a fixé l'attention des praticiens sur cette maladie, et est un de ceux qui signalent le mieux les progrès de la chirurgie sur la fin du siècle dernier.

Parmi les auteurs plus récens, *Palletta*, chirurgien du grand hôpital de Milan, qui a fait beaucoup de recherches dans les ouvrages qui ont traité de cette maladie, et qui a eu

souvent occasion de l'observer, paraît à M. *Léveillé* celui qui a le mieux écrit sur ce sujet.

La Cyphose paralytique est ensuite décrite, et l'auteur rapporte, pour la faire mieux connaître, des observations qui lui sont propres. D'après ces observations, et sur-tout appuyé sur la doctrine de *Palletta*, il fixe le siège de cette affection dans les ligamens inter-vertébraux. Il pense, d'après l'auteur Italien, que le vice scrophuleux n'est point la cause de cette maladie, et que s'il existe quelquefois des engorgemens de quelques viscères, ils lui sont étrangers.

M. *Léveillé* discute ensuite le traitement à mettre en usage dans la Cyphose paralytique; il trouve celui de *Pott* le plus convenable. Il remarque, au surplus, toujours d'après *Palletta*, que *Albucasis*, *Avicennes*, médecins Arabes, ensuite *Prosper Alpin*, *Marc-Aurèle Séverin*, et plus près de notre temps, avant *Pott*, le docteur *Cameron*, médecin à Worcester, et enfin le docteur *Jeffris*, chirurgien de la même ville, avaient indiqué les cautères, les sétons et le moxa.

Extrait d'une Observation sur une conformation vicieuse de la vessie, par MM. DUBOIS et DUPUYTREN.

M. *Marin*, chirurgien du Lycée Impérial, offrit à la Société, le 8 frimaire an 13, l'observation d'un fœtus dont la vessie était renversée, et présentait au-dehors sa membrane muqueuse. M. *Dupuytren* en donna la description dans le Numéro V du Bulletin de l'Ecole, pour l'an 13.

MM. *Dubois* et *Dupuytren* viennent de présenter à la Société un cas absolument analogue, dont voici les traits principaux.

On apporta en avril dernier, à la consultation de M. *Dubois*, un jeune enfant né depuis quelques jours, ayant les organes urinaires vicieusement conformés. M. *Dupuytren* qui l'examina, trouva que ce jeune individu portait, au bas de l'abdomen, immédiatement au-dessus du pubis et au-dessous de l'ombilic placé plus bas que de coutume, une tumeur sphéroïde, rouge, villeuse, continue par ses côtés et en arrière, avec la paroi antérieure de l'abdomen. Cette tumeur était recouverte par des mucosités qui semblaient sortir de petits cryptes blanchâtres, disséminés sur toute sa surface. Vers sa partie inférieure se distinguait un tubercule peu saillant, des côtés du-

quel s'écoulait goutte à goutte un liquide semblable à l'urine des enfans ordinaires.

Au-dessous de la tumeur, que l'on reconnut être formée par la vessie renversée, se distinguait une saillie aplatie de haut en bas, formée par un tissu rouge, analogue à celui du gland, creusée d'une gouttière sur sa face supérieure, et revêtue en bas et en avant par un demi-prépuce divisé en deux portions antérieurement.

Au-dessous de cette saillie imperforée, qui représentait évidemment la verge, on voyait le scrotum ; l'un des testicules y était contenu, l'autre était encore à l'aine.

La tumeur fongueuse placée au-dessus des pubis était très-douloureuse au toucher. Le contact des langes et la compression qu'on avait jugé convenable d'exercer sur elle, l'avaient irritée au point qu'elle exhalait du sang en assez grande quantité ; d'ailleurs, elle rentrait lorsqu'on la comprimait, et faisait alors entendre un bruit analogue à celui que produit la réduction d'une hernie intestinale.

La tumeur réduite, il était facile de sentir un assez grand écartement entre les pubis, et la pression qu'on exerçait pour la faire rentrer, était presque toujours suivie de l'écoulement d'une assez grande quantité d'urine.

Les auteurs de cette observation espéraient, si l'enfant eût vécu, tenter quelques moyens pour remédier à cet état, tels que la réduction de la vessie, le rapprochement et la réunion

des parois de l'abdomen, ou au moins de diminuer les accidens qu'il éprouvait, en protégeant la tumeur formée par la vessie, au moyen d'une plaque concave, et en rapprochant les pubis à l'aide d'un bandage, mais l'enfant ne vécut que trois semaines.

A l'ouverture du cadavre, on trouva que tous les organes contenus dans les cavités de la tête et de la poitrine, étaient bien conformés et sains.

Les capsules surrénales, les reins de volume ordinaire, occupaient leur situation naturelle.

Les uretères descendant d'abord dans l'excavation du bassin, remontaient ensuite derrière la paroi antérieure de l'abdomen, pour s'ouvrir séparément près de l'ombilic, à cinq lignes de distance l'un de l'autre, vers la partie inférieure de la tumeur.

La paroi antérieure de la vessie semblait manquer entièrement.

Sa paroi postérieure, renversée en avant, formait la tumeur saillante au-dehors, au-dessus des pubis. La circonférence de cette paroi était unie aux bords de la ligne blanche, écartés l'un de l'autre.

Les os pubis étaient distans d'environ 15 lignes.

Il n'existait aucune trace de l'urètre.

Les testicules avaient franchi les anneaux. Leur tunique vaginale communiquait encore avec le péritoine; la droite considérablement

dilatée ne contenait cependant pas d'anse intestinale. L'anneau du même côté était aussi très-large.

Les canaux déférens et les vésicules séminales ne s'éloignaient pas de l'état naturel.

Un corps assez dur et blanchâtre, placé entre le rectum et la partie inférieure de la tumeur, formée par la vessie, représentait la prostate.

Les canaux éjaculateurs n'ont pu être injectés ni suivis dans toute leur longueur; mais sur les côtés de la saillie qui représentait le pénil, se découvraient deux petits orifices qui probablement les terminaient.

Cette saillie, aplatie de haut en bas, était formée par le corps caverneux seulement; sa longueur était très-peu considérable, et elle avait plus d'étendue transversalement, que d'avant en arrière.

---

*Suite de l'*EXTRAIT D'UN EXPOSÉ ANALYTIQUE DU SYSTÊME DU *D. Gall, sur les organes des fonctions intellectuelles, rédigé d'après des notes prises dans deux de ses cours à Hambourg et à Altona, en décembre 1805, par J. B.* DEMANGEON, *docteur en médecine, professeur d'accouchement, etc.*

PARMI les objections faites au docteur *Gall*,

(1) *Voyez* le Bulletin N.° V, pour le mois de mai 1806.

la plus spécieuse vient de M. *Walter* père, de Berlin, lequel a prétendu qu'après la destruction du cerveau, telle qu'elle a lieu, selon lui, dans les hydropisies de la tête, où il assure que ce viscère est dissous dans l'eau qu'il a toujours trouvée trouble, l'intelligence se soutient encore; ce qui n'aurait pas lieu si le cerveau en était l'organe.

Gall a trouvé cette observation peu vraisemblable; mais pour ne point bâtir sur des hypothèses, il a voulu connaître la chose par lui-même; ce que sa pratique et celle de ses confrères lui ont rendu facile en plus d'une occasion. Dans tous les cas, il a trouvé, comme *Morgagni*, *Baillie*, etc., que l'eau des hydrocéphales, claire et limpide, au milieu de la substance cérébrale qu'elle avait développée et aplatie en forme de membrane épaisse, contre la face interne du crâne, n'avait nullement dissous le cerveau, mais qu'elle le comprimait seulement contre les os du crâne, ce qui explique pourquoi l'intelligence est plus ou moins en souffrance, sans se perdre entièrement. En visitant le professeur *Walter* à Berlin, *Gall* trouva en effet dans son cabinet sept têtes d'hydrocéphales, mais elles y étaient entières, n'ayant jamais été ouvertes, et plusieurs lui avaient été envoyées par la poste, ce qui explique assez pourquoi l'eau pouvait être trouble. *Gall* ayant remarqué dans ses recherches, que l'hydrocéphale faisait disparaître les

circonvolutions du cerveau, a essayé d'en faire autant sur les cerveaux ordinaires; et en assistant à ses démonstrations anatomiques de Hambourg, M. *Demangeon* s'est convaincu plusieurs fois qu'après avoir enlevé la membrane vasculaire, il y réussit parfaitement au moyen de ses doigts seuls, ou de ceux du docteur *Spurzheim*, son aide et son compagnon de voyage.

Une autre objection, c'est que l'on a vu l'intelligence se soutenir malgré la destruction d'un hémisphère du cerveau par la suppuration; ce qui n'est pas plus extraordinaire, dit *Gall*, que de voir la respiration, la vue, etc., continuer après la destruction d'un poumon ou d'un œil, par la suppuration, puisque tous ces organes sont symétriques ou composés de deux moitiés, dont l'activité de l'une peut suppléer celle de l'autre.

Gall répond aussi victorieusement à plusieurs autres objections, et fait voir la fausseté de celle que l'on fait, en disant que le chien et le cochon, le cheval et l'âne, etc., ont, relativement à leur corps, autant de cervelle l'un que l'autre, quoique leur instinct ne soit pas le même. Il est facile, en effet, de s'appercevoir, au premier coup-d'œil, que dans le chien et le cheval, la face a une proportion plus avantageuse avec le crâne que dans le cochon et l'âne; à part ce que l'on peut dire des autres différences, et du changement qu'apporte le bon ou mauvais traitement, etc.

Gall fait plusieurs autres observations intéressantes sur la diversité des cerveaux, comparés entr'eux dans les différentes races d'hommes et dans les espèces d'animaux qui s'en rapprochent par quelque analogie de mœurs ; et il n'oublie pas l'avantage que peuvent donner la finesse et le nombre des circonvolutions.

Après avoir éclairci et prouvé ses démonstrations, en faisant passer un grand nombre de têtes diverses sous les yeux de ses auditeurs, le docteur *Gall* croit n'avoir pas encore assez fait pour convaincre les personnes qui ont fort improuvé cette partie de sa doctrine. Il montre que les hommes les plus distingués ont tous, dans les portraits qu'on en a faits, le front élevé, large, et en général un crâne d'une grande capacité.

Enfin, *Gall* remarque qu'il ne faut faire l'application de sa méthode qu'à des sujets sains, parce que c'est à la pathologie à considérer les maladies, dont quelques-unes, telles que l'hydrocéphale, le rachitisme, les maladies lymphatiques, la bouffissure, etc., peuvent donner au cerveau un développement fallacieux qui est étranger à la propre substance des organes.

CHAPITRE IV. *Le crâne est soumis à l'action du cerveau, dont il prend tellement la figure et les empreintes, qu'il peut servir de moyen au physiologiste, pour juger de la masse cérébrale et de ses développemens partiels, principalement dans l'homme où les sinus varient peu, et où les deux tables osseuses sont en quelque façon parallèles l'une à l'autre.*

Le docteur *Gall* appuie les preuves de ce chapitre sur des démonstrations très-détaillées, en faisant voir à ses auditeurs sur un grand nombre de crânes, que les renflemens extérieurs répondent à des creux ou à des enfoncemens analogues en dedans, et que ceux-ci répondent eux-mêmes à des développemens partiels du cerveau. Il fait observer que la table externe du crâne est par-tout à-peu-près parallèle à la table interne sur laquelle on remarque d'ailleurs les dépressions causées par les six lobes du cerveau, de nombreux sillons creusés par les vaisseaux sanguins qui rampent dans les meninges, des crêtes qui se portent à l'intérieur où il y a défaut de substance cérébrale; en un mot, l'empreinte de toutes les variations de forme du cerveau. *Gall* remonte à la première ossification qui se fait, en rayonnant, par l'apposition partielle et successive de la matière osseuse, dans les interstices d'une membrane qui, moulée sur le cerveau qu'elle

recouvre, en affecte nécessairement la forme exacte. Il observe que l'économie animale continue le même mode de nutrition pendant toute la vie, et que le crâne est continuellement renouvellé, comme toutes les parties du corps qui rentrent dans le torrent de la circulation, pour être expulsées, après avoir été brisées ou ramollies par l'action des sucs nourriciers qui viennent les remplacer.

Chez les hydrocéphales, l'accumulation successive de l'eau suffit non-seulement pour changer la forme du crâne, mais aussi pour en augmenter le volume du double ou du triple, ou même pour détruire entièrement la partie osseuse dans quelques mois. Mais ce qu'il suffirait d'observer, pour se convaincre de la vérité, c'est l'accroissement successif de la tête des enfans, lequel serait impossible si les parties dures, et particulièrement les os du crâne, ne cédaient au développement successif des parties molles, et par conséquent du cerveau.

Le docteur *Gall* répond ici à plusieurs objections qu'on lui oppose, et dont voici les principales.

Il y a, dit-on, des cas où les deux tables du crâne ne sont pas parallèles l'une à l'autre. Comme cela n'a lieu, répond *Gall*, que par l'effet de l'âge ou de quelque maladie, ce sont des phénomènes de la pathologie qui n'ôtent rien aux vérités physiologiques, uniquement relatives à l'état de santé parfaite; ou bien ce

sont des sinus et des crêtes qui, ayant été notés comme exceptions, ne peuvent induire en erreur.

Les sinus, disent *Walter*, *Hufeland*, *Ackermann*, étant dûs à l'action de l'air, doivent varier selon les habitations sèches ou humides, basses ou élevées, outre que la forme du crâne se trouve encore changée par l'habitude de porter des fardeaux sur la tête, par l'action des muscles, etc.

Ce ne sont là que des hypothèses absolument contraires à l'expérience, répond *Gall*; et pour en être convaincu, il ne faut qu'examiner la dépression des endroits où s'attachent les muscles masséters chez le lion, et les occipitaux chez l'homme. Quant à l'action de l'air pour disjoindre les tables osseuses, *Gall* en trouve l'idée ridicule, 1.° parce que l'air ne peut avoir accès dans tous les sinus; 2.° parce que son action est contraire aux lois de l'économie, dont les tissus ne sont passifs envers les agens extérieurs qu'après la mort; 3.° parce que l'observation prouve exactement le contraire, en découvrant, par exemple, des sinus frontaux considérables au sanglier qui vit dans les lieux bas et humides, tandis que le cerf n'en a point, comme l'ont aussi remarqué MM. *Cuvier*, *Duméril*, etc. L'idée de l'action mécanique des fardeaux portés sur la tête n'est pas plus fondée, puisque la forme du crâne des dames les plus délicatement élevées, ne diffère

pas de celle du crâne des paysans. D'ailleurs, ce ne serait point le crâne, construit en voûte, qui céderait à une charge excédant la somme des forces individuelles, ce seraient la colonne épinière et les membres, comme le prouve l'expérience journalière.

CHAPITRE V. *Les facultés primitives de l'entendement, ont différens sens ou organes particuliers qui, réunis dans la même masse cérébrale, agissent de concert et se modifient mutuellement comme partie d'un même tout.*

Ceci, déja prouvé par l'analogie, puisque nous ne voyons pas par le même sens que nous entendons, l'est aussi par la récréation et le délassement partiel que nous éprouvons en variant nos occupations; ce qui ne pourrait avoir lieu, si un seul et même organe était le but de toutes les impressions. Ce n'est d'ailleurs que par la multiplicité et la diversité des organes, que l'on peut concevoir pourquoi, avec plus de cerveau, les facultés augmentent seulement en nombre, mais non en perfection. Sans la pluralité des organes, il serait impossible d'expliquer les rêves, le délire, la folie partielle, etc. Un grand nombre de citations, rapportées par M. *Demangeon*, prouvent que les philosophes et les physiologistes anciens et

modernes les plus distingués ont eu, à cet égard, la même opinion que le docteur *Gall.*

CHAPITRE VI. *Chaque organe intellectuel, répété identiquement dans chaque hémisphère du cerveau, est double ou symétrique, et il est probable que son activité alterne aussi dans chaque hémisphère, au lieu de s'exercer simultanément et de concert, comme on l'a cru jusqu'ici à l'égard des sens doués d'un double appareil extérieur.*

La première partie de cette proposition est prouvée par la conservation de toutes les facultés, après la destruction d'un hémisphère du cerveau par la suppuration. Quant à la seconde partie, elle est probable par les raisons que voici. 1.° Pour tirer droit, avec une arme à feu, il faut ou fermer un œil, ou confondre le rayon visuel des deux yeux. 2.° L'ombre d'un rayon que l'on regarde, en se tenant devant une bougie, ne tombe pas sur le nez au milieu des deux yeux, mais toujours d'un côté. 3.° En marchant, l'on ne va jamais droit, mais en zig-zag, comme on peut l'observer dans la neige. 4.° Plusieurs animaux ont les yeux placés de manière qu'ils ne peuvent voir les objets que par un seul œil à-la-fois.

(*La suite au numéro prochain.*)

1806. — N.° VIII.

BULLETIN

DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

3 juillet.

NAPOLÉON, EMPEREUR DES FRANÇAIS ET ROI D'ITALIE; *Assemblée des Professeurs.*

Sur le rapport de notre Ministre de l'Intérieur, nous avons décrété et décrétons ce qui suit:

ARTICLE PREMIER.

A compter du premier janvier 1807, il sera établi à Rouen une Ecole destinée à l'enseignement de l'art des préparations anatomiques modelées en cire, sous la direction de M. *Laumonier.*

ART. II.

Il y sera exécuté, ...

1.° Des séries de pièces d'anatomie humaine, les plus délicates et les plus compliquées, pour l'usage des Ecoles de Médecine; . . . . . .

2.° Les pièces d'anatomie comparées, nécessaires à la collection du Muséum d'Histoire naturelle;

3.° Les pièces représentant les cas pathologiques les

plus rares, qu'il pourrait être utile de placer dans les Ecoles, et dans les principaux hôpitaux civils et militaires, pour la pratique des grandes opérations de la chirurgie.

4.° Celles qu'il conviendrait de réunir pour les démonstrations des cours d'accouchemens dans les chef-lieux de départemens, et pour les examens d'anatomie des officiers de santé.

5.° Celles qui pourraient être destinées à donner des notions élémentaires de la structure des parties du corps humain, dans les établissemens d'instruction publique.

ART. III.

Six élèves suffisamment versés dans les connaissances anatomiques et dans l'art de modeler, seront attachés à cette Ecole, sur la nomination du Ministre de l'Intérieur; ils ne pourront y résider plus de trois ans. L'un deux aura le titre de premier élève, qui ne pourra être donné qu'après dix-huit mois d'apprentissage.

ART. IV.

Il sera fait un fonds annuel pour l'entretien de l'établissement;

SAVOIR:

Appointemens du directeur.	6,000 francs.
Premier élève.	3,000
Chacun des autres à 2,000 fr.	10,000
Un mouleur.	3,000
Dépenses intérieures et achats de matières premières.	3,000
TOTAL.	25,000

ART. V.

Les séries de pièces à exécuter dans les travaux de l'Ecole, seront déterminées sur la proposition d'une commission composée de professeurs nommés par l'Ecole de Médecine de Paris, et le Muséum d'Histoire naturelle, qui en fera son rapport au Ministre. La même commission présentera les élèves qui seront admis à l'Ecole de Rouen.

ART. VI.

Le directeur actuel continuera, aux conditions antérieurement prescrites, la préparation des pièces dont il a été chargé, pour les Ecoles de Paris et de Montpellier, mais il fournira gratuitement celles qui seront le produit de son Ecole.

ART. VII.

Nos Ministres de l'Intérieur et du Trésor sont chargés de l'exécution du présent décret.

Signé NAPOLÉON.

Par l'Empereur, le Secrétaire-d'Etat,
Signé HUGUES-B. MARET.

Pour ampliation, le Ministre de l'Intérieur,
Signé CHAMPAGNY.

Pour copie conforme, le Secrétaire-Général du Ministère,
Signé J. B. M. DEGERANDO.

Conformément à l'art. V du précédent décret, l'Ecole a nommé une commission composée

de MM. les professeurs *Baudeloque*, *Chaussier* et *Hallé*, pour travailler de concert avec MM. les professeurs *Cuvier*, *Lamarck* et *Van-Spaendonck*, au plan des collections que l'Ecole établie à Rouen pour l'art de faire des préparations en cire, devra exécuter pour les Ecoles de médecine et le Muséum d'Histoire naturelle.

17 *juillet.*

Par sa lettre en date du
S. E. le Ministre de l'Intérieur a chargé l'Ecole de Médecine de se concerter avec M. le Conseiller d'Etat Préfet du département de la Seine, pour l'ouverture du jury médical pour la réception des officiers de santé et des sages-femmes.

M. le Conseiller d'Etat Directeur général de l'Instruction publique a prévenu l'Ecole qu'il y aurait cette année, comme les précédentes, au nom du Gouvernement, une distribution de prix aux élèves des Ecoles spéciales. Celle de Médecine a, en conséquence, arrêté qu'il serait pris des mesures par son conseil d'administration pour la prochaine ouverture du concours.

Séance extraordinaire du 30 *juillet, pour l'inauguration de l'Hospice de Clinique interne.*

M. *Fourcroy*, conseiller d'état, directeur

de l'Instruction publique, remplaçant S. Exc. M.gr le Ministre de l'Intérieur, M. de *Jussieu*, président, et les professeurs de l'Ecole de Médecine, se sont rendus à midi dans l'amphithéâtre de la Clinique interne, où étaient réunis plusieurs médecins célèbres de la capitale, tous les élèves qui suivent actuellement les leçons qu'on y professe, et beaucoup de ceux qui les ont suivies précédemment.

M. *Leroux*, professeur de Clinique, a ouvert la séance par la lecture d'un discours sur l'utilité de la médecine clinique, les qualités qui constituent le médecin, et les avantages qui résultent, pour les élèves, de la formation de la Société d'Instruction médicale, association formée des élèves eux-mêmes, qui, sous la direction de leur professeur, concourent aux travaux de la Clinique, et parviennent, au moyen de l'observation, à la connaissance des maladies et à la pratique de la médecine.

Le président de la Société d'Instruction médicale a exprimé au professeur de clinique, au nom de ses collègues et des élèves, toute la reconnaissance dont ils sont pénétrés pour le zèle qu'il met à leur faciliter l'étude de la science médicale.

Les professeurs ont ensuite visité les salles de Clinique, la pharmacie, etc., etc.; delà ils se sont rendus dans une salle où étaient exposés les différens travaux faits par la Société

d'Instruction médicale. Ces travaux, déja fort nombreux, consistent, 1.° en observations recueillies sur les malades qui ont été traités à la Clinique interne; 2.° en mémoires à consulter avec leurs réponses, exercice propre à former les élèves à ce genre de travail qui leur deviendra indispensable, lorsqu'ils se livreront à la pratique de la médecine; 3.° en extraits des principaux ouvrages de médecine et de chirurgie; 4.° en mots déja traités pour la formation d'un vocabulaire à l'usage de la Clinique interne; 5.° enfin, du *mouvement* de l'hôpital.

31 *juillet.*

L'Ecole de Médecine a arrêté que M. le Secrétaire de l'assemblée des Professeurs serait chargé de rédiger le procès-verbal de la séance extraordinaire convoquée dans l'amphithéâtre de l'hospice de Clinique interne, pour l'inauguration des nouvelles salles de cet hospice. Elle a, en outre, voté à l'unanimité des remercîmens à MM. *Corvisart* et *Leroux*, pour les soins qu'ils ont donnés à la formation de cette Ecole Clinique, et à l'organisation de la Société médicale d'Instruction.

10 *juillet.*

Société de l'Ecole.

La Société a reçu de S. Exc. le Ministre de l'Intérieur, communication d'un rapport de M. *Drouard*, médecin des épidémies de l'arrondissement du Mans, sur l'asphyxie de deux ouvriers qui creusaient un puits près d'un four à chaux, d'ou l'auteur présume que le gaz acide carbonique est tombé, par sa pesanteur spécifique, dans l'excavation où ces ouvriers travaillaient.

Elle a entendu la lecture d'un mémoire que M. *Raikem*, lui avait présenté, au mois de janvier dernier, sur quelques maladies passives du cœur, consécutives à celles de la poitrine.

M. *Chaussier* a lu des remarques sur les procédés, dont on se sert pour administrer des secours aux noyés, et présenté à la Société un tube courbe qu'il propose pour porter l'air directement par la glotte, et disposé de manière à l'empêcher de ressortir des poumons.

Le même membre a présenté à la Société la copie d'un rapport fait au Préfet du département de Loir-et-Cher par M. *Gendron*, médecin des épidémies pour le premier arrondissement de ce département, sur une épidémie catarrhale qui a régné à Authon, dans les mois de mars, avril et mai 1806.

24 juillet.

M. *Guilgaut*, officier de santé à Congy, arrondissement d'Epernay, département de la Marne, a adressé des observations sur les maladies qui ont régné dans le canton qu'il habite.

M. *Mouzellon*, une observation sur un cas particulier de maladie vénérienne.

M. *Plutot*, des observations sur les maladies qui ont régné à Thionville, pendant le second trimestre de 1806.

M. *Moreau* de la Sarthe a lu un extrait de l'ouvrage anglais du D.r *Miller*, sur la fièvre jaune, qui a régné à New-Yorck, en 1805.

M. *Dupuytren*, une notice sur un nain présenté à la Société dans la séance du 10 juillet. L'extrait de cette notice sera inséré dans un des prochains Numéros.

M. *Rullier* a fait lecture d'une observation sur un accroissement extraordinaire des os.

M. *Brunet* a lu une observation détaillée sur une opération d'anévrisme à l'artère poplitée qu'il a exécuté avec succès.

Fin de l'EXTRAIT D'UN EXPOSÉ ANALYTIQUE DU SYSTÊME DU D. GALL, sur les organes des fonctions intellectuelles, rédigé d'après des notes prises dans deux de ses cours à Hambourg et à Altona, en décembre 1805, par J. B. DEMANGEON, docteur en médecine, professeur d'accouchement, etc. (1).

CHAPITRE VII. *La bonté ou l'excellence d'un organe tient primitivement à son volume naturel, et secondairement à l'habitude de s'en servir, et au degré d'excitation où il se trouve.*

LES développemens donnés dans le troisième chapitre, démontrent aussi la vérité de celui-ci, qui n'en est qu'un corollaire, parce qu'il est impossible que les organes ne participent pas au volume du cerveau. Nous savons d'ailleurs que la grandeur du nerf optique de l'aigle lui donne une vue très-perçante ; que l'ampleur des naseaux du chien indique la perfection de son odorat, etc.

Quant à l'avantage qui résulte de l'exercice, l'expérience journalière le prouve dans l'éducation, au théâtre, au barreau, et dans tous les genres d'occupations. Les fièvres, le délire, la folie, la colère, prouvent aussi que l'exaltation augmente la force organique.

---

(1) *Voyez* les Bulletins Numéros V et VII, 1806.

CHAPITRE VIII. *Recherches et analyse des organes.*

M. *Demangeon* entre ici dans beaucoup de détails, pour faire voir que c'est à une opiniâtreté de recherche, et à des observations très-multipliées et très-variées, que le docteur *Gall* doit ses découvertes, et non à de vaines hypothèses.

Gall était placé avantageusement ; comme médecin en chef de l'établissement des sourds-muets de Vienne, il pouvait faire et répéter ses recherches sans aucune contrainte, et avec le loisir nécessaire, sur des hommes absolument bruts, et tels qu'ils sortent des mains de la nature, avant de les vérifier sur des individus de toutes les classes de la société.

Il avait d'abord voulu s'attacher à une forme générale du crâne, laquelle pût, en quelque sorte, servir de modèle. Mais il trouva bientôt ce procédé défectueux pour découvrir des particularités différentielles qui, n'étant prononcées que sur un seul point, devenaient imperceptibles dans le coup-d'œil général. Il vit alors que pour parvenir à la découverte de la cause physique d'une conformité de talens, il fallait considérer, non les différences, mais les ressemblances partielles de formes, parce que la nature devait avoir coordonné la similitude des causes, avec la similitude des effets. En partant de ce nouveau point de vue,

il ne tarda pas à découvrir, dans les crânes, les plus différens au premier coup-d'œil, des analogies partielles qui lui avaient d'abord échappé; et la répétition de ces analogies, trouvées identiques sur beaucoup de sujets qui se distinguaient par le même talent extraordinaire, ou trouvées plus ou moins grandes, selon le plus ou le moins d'éminence du même talent, le conduisit naturellement à conclure, par induction, que la similitude des formes du cerveau et du crâne, considérés comme causes, devait fonder la similitude des facultés intellectuelles, considérées comme effets. C'est ainsi qu'il trouva que le plus ou le moins de susceptibilité des sourds-muets pour l'éducation, n'était point due au hasard auquel on a coutume de rapporter tout ce que l'on ignore, mais à une différence d'organisation. Il semble qu'après avoir vérifié l'influence de l'organisation sur l'intelligence, non par quelques apperçus, mais par des observations souvent répétées, et mises long-temps en réserve, pour en mieux peser la valeur, le docteur *Gall* n'avait plus qu'à laisser parler les faits; cependant il lui restait encore une autre tâche très-difficile à remplir, c'était celle de préciser le nombre des organes primitifs à la recherche desquels il devait s'appliquer. Voici un passage du mémoire de M. *Demangeon*, propre à donner quelques éclaircissemens à ce sujet.

« Le hasard qui préside à tant de choses, n'a

point présidé aux découvertes du docteur *Gall;* c'est l'émulation qui lui donna la clef de son système. Dès l'âge de treize ans, il fut envoyé à Bruchsal, ville située assez près de Zell, où il est né, pour y faire ses études; il y trouva des compagnons doués d'une mémoire si heureuse et si facile, qu'ils apprenaient sans peine, et presque sans travail, ce que lui n'apprenait qu'avec beaucoup d'application, et que, malgré les efforts les plus soutenus de sa part, il ne parvint jamais à les égaler de ce côté-là, quoiqu'il les surpassât sous d'autres rapports. Ayant ensuite passé à Bade, il y retrouva des camarades qui, tels que ceux de Bruchsal, lui étaient très-supérieurs en mémoire. Il remarqua qu'ils avaient, comme ceux de la première école, les yeux très-saillans, et, comme on dit vulgairement, très-gros, quoique cette grosseur puisse n'être qu'apparente, et tienne à ce que le globe de l'œil est repoussé en dehors par un développement plus considérable du cerveau, qui en resserre l'orbite. Envoyé ensuite à l'Université de Strasbourg, où il commença l'étude de la médecine, il retrouva encore la mémoire annoncée par la même conformation. Il chercha dès-lors à s'assurer, par de nouvelles observations, du degré de probabilité que l'on pouvait attacher à ce signe, et il dirigea même une partie de ses études médicales vers cet objet. Depuis lors jusqu'à ce moment où il touche à

sa quarante-huitième année, c'est-à dire dans l'espace d'environ trente ans de recherches et d'observations, il prétend n'avoir jamais trouvé ce signe totalement en défaut, quoiqu'il convienne que le manque d'exercice, des maladies et d'autres causes, puissent le faire paraître défectueux; de même qu'une personne, bien constituée dès l'enfance, pour marcher et courir, pourrait, faute d'usage, faire douter de ces dispositions naturelles, et être beaucoup moins propre à la marche et à la course qu'une autre personne moins favorablement constituée, mais mieux exercée. Ses observations l'ont forcé de reconnaître, comme réelle et fondée sur l'expérience, la division des anciens qui admettaient une mémoire de mots, (*memoria verbalis*), une mémoire de faits ou de choses, (*memoria realis*), et une mémoire de lieu, (*memoria localis*). Il va plus loin, car il admet une mémoire de couleurs, de sons, etc., ou plutôt il considère chaque organe dans quatre degrés d'énergie, ou de puissance, dont le premier produit ce sentiment; le second, la mémoire; le troisième, le jugement; le quatrième, ou le superlatif, constitue l'imagination ou le génie. Ce n'est qu'en revenant aux premiers élémens de la pensée, et en considérant isolément chaque faculté individuelle, que *Gall* a pu s'affranchir de l'ascendant qu'avaient pris sur son esprit tant de philosophes profonds, qu'il n'avait d'abord

pu soupçonner d'erreur. Suivons-le dans sa marche. »

« L'enfant naît avec une disposition pour la musique, dont le premier effet est de lui procurer un sentiment agréable, sans lui laisser aucun souvenir distinct. Bientôt l'organe se fortifie, saisit les partitions harmoniques, les conçoit dans la même succession qu'elles lui ont été données, et peut les reproduire, au moins mentalement, dans le même ordre. C'est ce qui constitue la mémoire, différente du simple souvenir qui la précède, et peut n'être que la conscience obscure d'un sentiment déja éprouvé. Le même organe, encore plus développé, reproduit l'un à côté de l'autre le souvenir distinct du sentiment, et celui des diverses partitions de sons qui l'ont fait naître, en comparant, par réflexion, leur analogie réciproque : si la comparaison ne laisse rien à desirer à la sympathie organique, il y a assentiment ; sinon, il y a dissentiment ; ce qui constitue le *jugement positif* ou *négatif*. En portant l'activité du même organe encore plus loin, il tirera de lui-même des combinaisons nouvelles, d'autant plus justes et plus parfaites, qu'elles auront un accord sympathique plus marqué et plus général avec leur principe productif ; delà les compositions musicales, auxquelles on reconnaît l'empreinte de l'imagination ou du génie, selon que la route par

laquelle elles pénètrent jusqu'au sentiment, est plus ou moins commune. »

« L'accord sympathique de l'organe musical avec les impressions qui lui sont transmises, constitue un bien-être inconnu pour le chien et pour tout animal privé de cet organe ; s'il en reste alors un souvenir, son principe n'est plus dans l'organe de la musique, mais dans tout autre qui lui est le plus opposé ; c'est le souvenir d'une irritation antipathique, semblable à la douleur dont l'organe est répandu par-tout le corps, puisque toutes ses parties sont susceptibles d'impressions qui favorisent ou contrarient les fonctions vitales, particulières à son idiosyncrasie. »

« Cette théorie explique, d'une manière satisfaisante, pourquoi l'on peut très-bien se souvenir et juger d'une symphonie, sans se souvenir et juger aussi sainement d'un problême de mathématiques, d'un tableau, d'un discours oratoire, d'une description géographique, d'un ouvrage d'histoire naturelle, etc., en supposant même que l'on ait étudié ces divers objets ; et réciproquement pourquoi l'on peut avoir une très-bonne mémoire, et un jugement très-juste pour l'histoire et d'autres sciences, sans pouvoir retenir ni apprécier un seul air de musique. »

« C'est de la même manière qu'il faut considérer l'organe des mathématiques ; à sa naissance, s'il saisit les rapports numériques, il

les reproduit ensuite par le souvenir ; puis il en juge, et finalement il en produit d'autres qui le caractérisent génie mathématique, car ce mot implique, d'après son étymologie, invention ou génération intellectuelle. Il en est de même du sens pour les rapports locaux, qui constitue la mémoire locale avant le jugement et le génie géographiques ou géométriques, selon qu'il est isolé du sens des mathématiques, ou qu'il s'y trouve réuni. Ainsi l'on se souvient, et l'on juge également des saveurs, des odeurs, des couleurs, des bruits, etc., car les sens qui en sont susceptibles peuvent en reproduire le souvenir, sans la présence des objets qui en ont d'abord donné le sentiment : cela est si indubitable, que celui qui n'a jamais vu ni entendu, manque de sentiment, de mémoire, de jugement et de génie pour les couleurs et pour les sons, de même que pour leur combinaison dans les arts libéraux et industrieux. »

« La connaissance de ce qui précède suffit pour faire sentir la valeur de l'objection que l'on fait, en disant qu'il se trouve des personnes douées d'une bonne mémoire, quoiqu'elles n'aient pas les yeux saillans. On doit avoir déja reconnu que *Gall* n'a parlé que du signe de la mémoire verbale, et qu'en objectant que ce signe n'a pas lieu avec les autres espèces de mémoire, on combat une assertion que *Gall* n'a point avancée. »

« En dernier résultat, il serait donc inutile de chercher des organes particuliers et exclusifs pour la mémoire, le jugement, l'imagination, le génie, qui ne sont que des gradations potentielles de la même faculté. Il en est de même de l'instinct, de l'inclination, de la volonté, du desir, de l'impulsion.... »

CHAPITRE IX. *De l'expression des organes sur le cerveau, et consécutivement sur le crâne.*

Après quelques propositions générales relativement aux divers organes, M. *Demangeon* fait encore les observations suivantes, qu'il croit nécessaires pour prévenir les erreurs et les faux jugemens.

« Avant de commencer l'énumération des divers organes, je dois répéter que ce serait une erreur de conclure de leur présence à la réalité des actions qu'ils rendent seulement possibles, mais non nécessaires, parce que leur activité peut être paralysée, 1.° par des circonstances particulières, comme cela se voit chez le castor, qui ne bâtit point faute de tranquillité; 2.° par le défaut d'occasion, comme cela s'observe dans le chien qui ne chasse point, lorsqu'il est hors de relation avec toute espèce de gibier, comme cela se remarque aussi à l'égard des yeux qui ne voient point, faute de lumière; 3.° par la prépondérance

ou l'exaltation de quelqu'autre organe, comme cela a lieu lorsque l'amour fait diversion à d'autres penchans, et réciproquement; 4.° enfin, par l'influence de l'éducation et des habitudes, comme cela s'observe chez les personnes qui, quoique bien constituées pour marcher, courir et travailler des bras, se sont accoutumées à n'en rien faire, tandis qu'avec l'habitude contraire, l'on a de la peine à s'en abstenir. C'est donc une erreur que l'on prête au docteur *Gall*, quand on lui fait connaître jusqu'aux plus secrètes pensées du cœur, ce qui n'est pardonnable qu'à ceux qui connaissent mal sa doctrine, puisque ni lui ni aucun de ses élèves n'ont jamais rien avancé de pareil. Pour y croire, il faut même supposer que les savans les plus distingués de l'Allemagne, tels que *Reil*, *Loder*, *Hufeland*, *Bischoff*, *Froriep*, *Blumenbach*, *Reimarus*, *Schéele*, *Schultz*, *Renser*, *Wolstein*, ainsi que tous ceux qui n'en parlent qu'après avoir assisté à ses cours, sont dans l'erreur, puisqu'ils rendent tous un témoignage favorable du docteur *Gall*. Je sais, pour l'avoir entendu de la bouche de *Gall* lui-même, qu'il s'explique positivement contre ces faux devins de son système. Il n'y a qu'un seul cas où *Gall* puisse conjecturer, avec beaucoup de probabilité, les actions humaines; c'est lorsqu'on lui présente une collection d'hommes qu'il sait d'avance être coupables, comme cela s'est fait à la maison de

détention de Torgan, et ailleurs. Sachant alors qu'il a devant les yeux des hommes presque toujours sans éducation et coupables, il lui est facile de présumer qu'ils auront cédé à l'influence de leur organisation, et de préférence à leurs dispositions naturelles les plus dominantes. Voilà tout le secret de la sagacité et de la pénétration avec laquelle il étonne les ignorans, en découvrant les crimes, ou les causes pour lesquelles les détenus ont été privés de leur liberté. Quelques-uns de ses auditeurs prétendent qu'il a même quelquefois dit que certains sujets, remis en liberté, commettraient de nouveau les mêmes crimes, ce qui est très-possible; car, indépendamment de sa doctrine, l'on peut savoir qu'un criminel, par exemple, un voleur sans aucune éducation, aucun moyen d'existence, ni aucune habitude du travail, et déja trop âgé pour se réformer facilement, recommencera, au sortir des prisons, le seul métier qui puisse le faire vivre. »

« Je crois devoir prévenir aussi que l'on ne peut guère administrer que des probabilités sur le siège des organes en particulier, parce que les raisons et les phénomènes rapportés en preuves, n'acquièrent leur pleine et entière valeur, que par l'observation subjective et individuelle de chacun : il faut donc, pour ne plus avoir de doute, vérifier soi-même les données du docteur *Gall*, dont la conviction personnelle ne peut être pour tout autre qui n'a en-

core fait aucun examen de la chose, qu'une présomption plus ou moins fondée, et un phare pour l'observation ultérieure. »

M. *Demangeon* n'ayant voulu donner que les renseignemens les plus indispensables pour faire juger du système de *Gall*, et se proposant d'en donner le développement dans un ouvrage qui est déja sous-presse, termine son mémoire par l'explication d'un seul organe, de celui de l'énergie générative, parce qu'il est le premier dans la série de ceux que le docteur *Gall* a découverts. Les preuves qu'il en donne sont très-variées, et même appuyées sur l'autorité d'*Hippocrate*. Il observe enfin qu'outre l'anatomie et la physiologie, *Gall* appuie aussi sa doctrine sur la *mimique*, c'est-à-dire, sur les mouvemens indicateurs de certaines fonctions organiques; et qu'il fait voir que la physiognomonie, isolée de l'*organologie*, et restreinte aux indices que l'action des muscles imprime sur la face, ne peut atteindre, dans ses conjectures, que les habitudes morales et morbifiques, marquées par le retour fréquent ou la confluence des mêmes contractions musculaires.

1806. — N.° IX.

BULLETIN

DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

14 *août.*

Assemblée des Professeurs.

L'École a adopté le rapport des examinateurs au concours ouvert pour les prix du Gouvernement.

Prix d'Anatomie.

M. *Flaubert.*
Accessit. M. *Guiton.*

Prix de Chimie.

M. *Blancheton.*
Accessit. MM. *Guiton, Flaubert.*

Prix de Clinique interne.

M. *Guiton.*
Accessit. MM. *Breschet, Raikem.*

Prix de Clinique externe.

M. *Breschet.*

Accessit. MM. *Guiton, Nouailles.*

28 *août.*

L'Ecole de Médecine a reçu une décision de S. E. le Ministre de l'Intérieur, qui fixe, suivant l'ancien usage et à l'instar des Ecoles de Droit, la durée des vacances, du premier septembre au 31 octobre.

7 *août.*

Société de l'Ecole.

M. le Conseiller-d'Etat à vie, directeur-général de l'Instruction publique, a communiqué un manuscrit de M. *Salomon Polonus*, chirurgien-major de la deuxième demi-brigade Polonaise, au service de France, intitulé : *Réflexions sur les secours qu'on peut espérer de la vaccine dans l'hydrophobie, dans les cas de morsure par les animaux venimeux, dans les affections spasmodiques et paralytiques des organes de la parole et de la déglutition.*

La Société a reçu de M. *Joliet*, officier de santé à Paris, une observation sur un enfant nouveau-né, dont l'intestin *rectum* se terminait en cul-de-sac, l'anus étant d'ailleurs bien conformé ;

De M. *Bressy*, médecin à Arpajon, des observations sur la manière de boucher les vaisseaux qui contiennent des liqueurs volatiles ;

De M. *Housset*, médecin à Auxerre, un mémoire sur le transport de l'air contagieux, ou simplement épidémique.

21 août.

De M. *Boysset*, D.-M-M., médecin de la grande-armée, la description d'un individu de sexe douteux.

La Société a élu pour correspondans ;

En France et dans les colonies Françaises.

MM.	
Bacqua.	à Nantes.
Bellay.	à Lyon.
Blin.	à Nantes.
Caillaud.	à Bordeaux.
Chapotain.	à l'Isle-de-France.
Daviste l'aîné.	à la Martinique.
Ducastaing.	à Bordeaux.
Duret.	à Brest.
Favre.	à Bruxelles.
Haldat.	à Nancy.
Hoarau.	à l'Isle-Bourbon.
Keraudren, médecin de la Marine.	
Laennec père.	à Nantes.

Lavialle.	à Lubersac.
Tenand.	à Bellay.
Vidal.	à Périgueux,
Vigné.	à Rouen.

En Pays étranger.

MM.	
Berozoni, président du collège de Médecine, etc.	à Varsovie.
Formey, conseiller-intime, médecin de S. M. le roi de Prusse.	à Berlin.
Friedlander.	En Prusse.
Munnicks fils.	
Regnier de Klerk Dibbez, médecin du Gouvernement, etc.	Au cap de Bonne-Espérance.
Waterhouse, professeur en l'Université de Cambridge.	Au Massachusset.

M. *Dupuytren* a lu un rapport sur un garçon de trois ans et huit mois, qui offre un développement extraordinaire. Il est présenté à la Société (1).

(1) *Voyez* un extrait de ce rapport dans le présent Bulletin.

M. *Marre*, médecin à Douai, a présenté à la Société une machine de son invention, qu'il annonce comme propre à remplacer les ventouses et les sangsues.

M. *Dominique Josani* lui a soumis le modèle de deux machines qu'il propose, l'une pour le transport des blessés, l'autre pour administrer des fumigations.

M. *Jadelot* a lu une observation sur une conformation irrégulière du cerveau, dont il a fait exécuter les dessins.

Extrait d'une observation de M. Ranque, sur un vomissement d'aselles ou cloportes aquatiques.

Le bourg de Narcy, dans lequel le fait suivant est arrivé, est situé à six lieues de Nevers. Les habitans n'ont, pour s'abreuver, que deux faibles ruisseaux qui coulent sur un fond vaseux, et dont les eaux sont presque toujours troubles.

Au mois de prairial an XII, M. *Ranque* fut appelé pour voir mademoiselle *D...*, âgée de dix-neuf ans, qui souffrait depuis huit mois de coliques d'estomac; les douleurs étaient parfois très-violentes, et avaient singulièrement altéré la santé de cette demoiselle qui, naturellement, était fortement constituée. Il

se joignait à cet état un concours de symptômes qui firent penser à M. *Ranque* que la malade avait un *tœnia*; il se disposait à agir en conséquence, lorsqu'elle fut tout-à-coup saisie de mouvemens convulsifs, et vomit une centaine de petits insectes, qui coururent avec une rapidité incroyable sur le carreau, et que l'auteur de l'observation reconnut être des aselles, [*asellus aquaticus*] (1). M.lle *D...* fut notablement soulagée, et les deux mois qui suivirent ce vomissement furent très-satisfaisans; mais alors de nouveaux symptômes semblèrent présager un second vomissement semblable au premier; il s'y joignit de plus une affection psorique, que M. *Ranque* regarda comme dépendante de la maladie de M.lle *D...*, puisqu'il n'y avait pas une seule personne attaquée de cette maladie dans le pays. Les parens de la malade ayant négligé de s'en isoler, malgré le conseil qui leur en fut donné, furent pris de la même éruption. Quoi qu'il en soit, M.lle *D...* fut mise à l'usage de l'éther uni à l'huile de *palma-christi*, et se frictionna avec la pommade soufrée. Après vingt frictions et trois gros d'éther, les symptômes disparurent,

(1) Plusieurs des caractères que M. *Ranque* a observés dans ces insectes, se rapportent parfaitement à l'aselle; mais comme il affirme qu'elles n'ont que deux antennes, et que la véritable en a quatre, il se pourrait que les insectes rendus fussent d'un autre genre.

(*Note du Rédacteur.*)

aucun vomissement n'eut lieu, et depuis quinze mois la malade a joui d'une santé parfaite.

Le vomissement d'insectes a eu lieu en présence de M. *G.*, maire de la commune, du père de la malade, de sa mère, de ses sœurs, et de quelques voisins, qui rapportèrent à M. *Ranque* que cet événement n'était point unique dans le pays, et lui citèrent quatre personnes de la même commune à qui il était arrivé la même chose dans les années 1795, 1800, 1802 et 1803.

Sans rien préjuger sur cette observation, on se contente de la consigner dans le Bulletin, en rappelant pourtant que plusieurs faits tout aussi étonnans avaient perdu de leur merveilleux, lorsqu'on avait examiné ce qui avait eu lieu en pareil cas. On se rappelle l'histoire d'un malade qui prétendait rendre des *vrillettes* dans ses urines. En regardant la chose de près, on trouva que ces insectes tombaient du bois de la table de nuit dans le pot-de-chambre. Un autre malade croyait rendre des *scolopendres* par l'anus; mais on vit que plusieurs de ces animaux logés dans la seringue, et portés par les lavemens, étaient la cause du phénomène.

EXTRAIT de la description d'un nain de vingt-six mois, présenté à la Société le 24 juillet 1806, par M. DUPUYTREN.

CET enfant est né de parens d'une taille ordinaire, sains et bien portans. Il a eu quatre frères ou sœur. Deux garçons, nés avant lui, sont morts l'un à deux ans et demi, l'autre à huit mois, dans un état de développement proportionné à leur âge. Deux autres nés depuis, un garçon et une fille, sont actuellement bien portans, et d'un développement supérieur à celui des enfans du même âge. La gestation de cet enfant fut heureuse, la mère n'éprouva rien de particulier; seulement son ventre se développa moins que dans les précédentes, et celles qui les suivirent. L'accouchement, qui eut lieu au terme ordinaire, fut facile, et les suites n'eurent rien de fâcheux.

A sa naissance, *François-Marie M...*, avait à peine les proportions d'un fœtus de cinq mois; les fonctions se développèrent pourtant comme dans un enfant ordinaire; il respira, poussa des cris, rendit du méconium, etc., tout comme l'enfant le mieux constitué; il n'était remarquable que par l'extrême petitesse des proportions de son corps, sur-tout du crâne. Mis chez une excellente nourrice, et retiré à l'âge d'un an, il avait à peine grandi de quelques pouces, et son augmentation en

poids n'était pas proportionnellement plus grande.

Observé à l'âge de dix-huit mois, par M. *Dupuytren*, il avait les cheveux fort longs, le crâne très-petit, les fontanelles exactement fermées, la face proportionnellement très-développée, le cou assez grêle; la poitrine et le ventre moyennement développés, les membres inférieurs plus longs qu'ils n'ont coutume de l'être à cet âge. Sa gaîté et sa motilité annonçaient qu'il jouissait d'ailleurs d'une très-bonne santé.

Huit mois après, (le 24 juillet 1806), M. *Dupuytren* observa de nouveau, et compara les proportions de cet enfant, alors âgé de vingt-six mois, qu'il présenta à la Société. Il résulte du tableau qu'il en a dressé, que cet enfant a à peine le développement d'un nouveau-né, puisque son poids n'est que de six livres deux onces, et sa taille de un pied cinq pouces. Du reste, sa figure est animée, et dans un mouvement continuel. Ses yeux sont très-petits, sa bouche contient dix dents, dont le développement a eu lieu sans aucun accident. Les sens sont bien développés; l'odorat est celui qui paraît l'être le moins. Il n'articule aucun mot distinctement, et ne marche pas encore: les autres fonctions s'exécutent assez régulièrement; son pouls bat 130 fois par minute. Les facultés intellectuelles sont assez bien développées; il est susceptible d'attention; il

paraît combiner des idées, puisque, dans plusieurs circonstances, il prend des déterminations qui supposent le raisonnement.

EXTRAIT de la description d'un enfant de trois ans et huit mois, qui offre un développement extraordinaire dans plusieurs parties de son corps, présenté à la Société par M. DUPUYTREN.

Louis Théodore M..., âgé de trois ans et huit mois, est né de parens d'une constitution et d'une santé ordinaire. Sa mère, âgée de vingt-deux ans, était dans un état d'amenorrhée complète depuis cinq mois, lorsqu'elle le conçut. Néanmoins sa grossesse fut heureuse, ainsi que son accouchement; l'enfant n'offrait rien qui ne fût commun aux enfans nouveaunés; il fut nourri, élevé, sans rien offrir de remarquable, et jusqu'à vingt-deux mois il ne se distinguait nullement de ceux de son âge.

A cette époque, sans qu'il existât aucune maladie, on vit en peu de temps sa verge devenir très-grosse, et sujette à de fortes érections; le pubis se couvrir de poils, sa voix acquérir de la gravité et de la force, le reste de son corps prendre en hauteur, et sur-tout en largeur, des dimensions extraordinaires, et la physionomie acquérir un caractère de maturité

très-remarquable ; ce qu'il y a d'étonnant, c'est que ses testicules restèrent fort petits. Son appetit, au contraire, devint considérable.

Cet accroissement continua de se faire d'une manière non-interrompue. A trois ans et trois mois, on trouva qu'il avait trente-neuf pouces de hauteur, et cinquante livres de poids. A trois ans et sept mois, quarante-deux pouces de hauteur, et cinquante-cinq livres de poids. Le jour de sa présentation à la Société, c'est-à-dire un mois après, on vit à la simple inspection, que cet enfant était moins extraordinaire par sa taille, qui n'est guères que celle d'un enfant de sept ou huit ans, que par son épaisseur, qui est celle d'un jeune homme de quinze ou seize ; qu'il était, en un mot, plus gros et plus fort qu'il n'était grand, ce qui provient de ce que son accroissement est sur-tout causé par le grand développement du système musculaire.

Les fonctions présentent également des circonstances remarquables. L'appetit est grand, et la digestion très-active, malgré qu'il n'y ait encore que vingt dents de développées, qui n'ont point encore subi de renouvellement. Pour la quantité et la qualité des alimens et des excrémens, cet enfant ne diffère presque pas d'un adulte bien portant. Son pouls est grand et large, et a moins de pulsations que les enfans. Il sue fréquemment ; il urine moins souvent que les enfans, et il peut rester douze

heures sans les rendre. La voix est très-forte ; la poitrine très-ample, et le larynx très-developpé.

Les sens et le cerveau ont également acquis un grand développement.

Les facultés intellectuelles ne sont point en proportion avec l'accroissement physique; sous ce rapport, le jeune *M...* est enfant. Il a des frayeurs, une pusillanimité, une nullité de jugement, qui sont bien de son âge. Il n'a pas la moindre conscience de ses forces, qui sont pourtant considérables, puisque, lorsqu'il veut les employer, il soulève facilement un poids de quarante livres.

M. *Dupuytren* termine sa description, en disant qu'il ne faut peut-être pas conclure du développement actuel de cet enfant, qu'il surpassera un jour les hommes ordinaires. La conclusion contraire lui paraîtrait plus exacte, en ce que l'accroissement en hauteur ayant coutume de précéder celui-ci en épaisseur, on pourrait penser que du moment où celui-ci se déclare, l'autre doit cesser, à moins qu'on ne prétende qu'ils puissent avoir lieu en même temps, ce qui ne peut être décidé que par l'expérience.

1806. — N.° X.

BULLETIN

DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE PARIS,

ET DE LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE DANS SON SEIN.

11 *septembre.*

Assemblée des Professeurs.

PENDANT les vacances, MM. les professeurs ont été convoqués en séance extraordinaire, pour entendre la lecture d'un rapport de M. le professeur *Leclerc*, sur les fièvres intermittentes qui régnaient à l'Ecole militaire de Fontainebleau, où il avait été envoyé par décision de S. E. le Ministre de l'Intérieur, en date du 2 septembre. Le rapport a été adopté et adressé à Son Excellence.

Les élèves sage-femmes qui suivent le cours d'accouchemens de l'Ecole, ont été appelées à un concours pour la distribution des prix, qui est faite chaque année à la rentrée de l'Ecole.

3 *novembre.*

L'Ecole a repris ses exercices du sémestre d'hiver.

6 novembre.

S. E. le Ministre de l'Intérieur a adressé à l'Ecole, pour être déposée dans ses cabinets, une statue anatomique en bois, dont tous les muscles peuvent se séparer. Cette pièce, exécutée à Florence, sous la direction de M. *Fontana*, est restée imparfaite, mais elle donne une idée exacte des moyens mis en usage.

L'assemblée a nommé des commissaires pour divers concours relatifs; le premier, à la nomination à une place vacante de prosecteur; le second, au remplacement de l'un des aides de Clinique interne; le troisième, pour l'admission à la troisième classe de l'Ecole-Pratique des élèves qui doivent remplacer ceux qui sont admis cette année dans la seconde.

10 novembre.

Séance publique pour la distribution des Prix.

En l'absence de S. E. le Ministre de l'Intérieur, M. *Fourcroy*, conseiller-d'Etat à vie, et directeur-général de l'instruction publique, a présidé l'assemblée à laquelle avaient été invités MM. les membres de la Société de Médecine de l'Ecole, et plusieurs praticiens de la capitale, ou membres de Sociétés savantes.

M. *de Jussieu*, président, a prononcé un discours après lequel M. *Sue*, secrétaire de

l'Ecole, a proclamé les noms des élèves qui, dans les trois classes de l'Ecole-Pratique, ont mérité des prix ou des accessit. *Voyez* l'extrait du discours de M. *de Jussieu*, à la suite des procès-verbaux.

Les élèves de la première classe qui ont été couronnés, sont les mêmes que ceux qui ont obtenu les prix du Gouvernement, et dont les noms ont été inscrits et publiés dans le Bulletin N.° IX de cette année.

Dans la seconde classe, les prix ont été décernés dans l'ordre qui suit :

Prix d'Anatomie.

Partagé entre,

M. *Pierre Calemard la Fayette*, du Puy, département de la Haute-Loire,

M. *Jean Jadioux*, de Luzy, département de la Nièvre.

Accessit,

M. *Louis-René-Luc Leclerc*;

M. *Jacques-Sylvain Thillaye.*

Prix de Physique et Chimie.

Partagé entre,

M. *Calemard la Fayette*, déja nommé;

M. *Benjamin-Elie Lefebvre*, de Rouen.

Accessit,

M. *Jadioux*, déja nommé.

Dans la troisième classe,

Prix d'Anatomie.

Partagé entre,

M. *Louis Imbert*, de Villecroze, département du Var;

M. *Edme le Sauvage*, de Caen, département du Calvados.

Accessit,

M. *Guillaume-Joseph-Célestin Closson*;

M. *Michel-Jules Lemazurier.*

Prix de Physique et de Chimie.

Partagé entre,

M. *Louis Imbert*, déja nommé;

M. *Guillaume-Joseph-Célestin Closson*, de Liège, département de l'Ourthe.

Accessit,

M. *Pasquier-Bénédict Poret*;

M. *Louis-Justin Monnet.*

ELÈVES SAGE-FEMMES.

Prix.

Madame *Marie-Jeanne-Aimée Lacour*, de Paris.

Madame *Thérèse-Françoise Thibout*, de Paris.

Accessit,

M.me *Charlotte-Rosalie Agoutin*, de Dreux;
M.me *Ursule-Jeanne Magnon*, de Lamballe.

Mention-honorable de mesdames *Simon*, *Meurant*, *Mouillard*, *Gosselin*, dite *Laburthe*.

14 *novembre*.

MM. les professeurs ont été convoqués extraordinairement, sur l'invitation de S. E. le Ministre de l'Intérieur, pour entendre la lecture de diverses pièces relatives à une épidémie qui s'était déclarée à Boulogne-sur-mer. Des commissaires ont été nommés pour rédiger, d'après l'avis de l'École, un rapport qui a été envoyé de suite au Ministre.

20 *novembre*.

M. *Deyeux* est nommé président;
M. *Sue* est continué dans les fonctions de secrétaire.

13 *novembre*.

Société de l'École.

La Société a reçu de MM. *Belloc*, d'Agen; *Vidal*, de Périgueux; *Kluyskens*, de Gand; *Devèze*, de Fontainebleau; *Desbordeaux*, de Caen; *Barbier*, d'Amiens, ses correspondans, des lettres dans lesquelles ils la remercient d'avoir bien voulu leur conférer ce titre.

M. *Thibaudeau*, préfet du département des

Bouches-du-Rhône, renvoie le diplôme de correspondant adressé à M. *Reydellet*, médecin de l'hospice de Marseille, en annonçant la mort de cet intéressant collaborateur.

M. *Housset*, médecin à Auxerre, l'un des associés de la Société, fait passer un mémoire sur une fièvre maligne contagieuse.

M. *Scavini*, professeur à Turin, adresse une observation sur une hématocèle.

M. *Cailliot*, professeur à Strasbourg, trois observations sur des maladies du cœur.

M. *Plutôt*, de Thionville, des observations *noso-météorologiques*, du troisième trimestre de cette année.

M. *Goguelin*, de Saint-Brieux, des détails sur une végétation cornée implantée sur la dure-mère.

M. *Poumier*, de Bayonne, des observations sur le catarrhe épidémique du printemps.

M. *Saunié*, d'Auxonne, quatre observations de médecine-pratique sur le phlegmon, la vaccine, la rétention d'urine, et le rhumatisme goutteux.

Un membre, au nom de M. *Giraud-Saint-Romme*, D.-M. à Marseille, a offert, pour être déposé dans les cabinets, un nouvel instrument pour l'opération de la taille, avec une description imprimée de ce gorgeret-lithotôme.

M. *Laennec* a lu un mémoire sur une espèce de vers intestinal non encore décrit.

Ce mémoire était accompagné de figures dessinées par l'auteur.

M. *Hallé* a lu un mémoire contenant des observations sur quelques irrégularités qu'a offertes la vaccination dans la principauté de Lucques.

On donnera, dans un prochain numéro, un extrait de ces deux mémoires.

27 novembre.

M. *Gastellier*, associé de la Société à Montargis, a adressé un précis historique de l'épidémie qui a régné à Ferrières, en juillet et août de cette année.

M. *Barbier*, D.-M., son correspondant à Amiens, un mémoire ayant pour titre : *de l'Action physiologique qu'exercent les médicamens sur les fluides du corps.*

M. *Fleury*, correspondant de la Société, chirurgien en chef des hospices de Clermont, lui adresse deux observations ; la première, sur un hydrocéphale, dont il envoie le squelette parfaitement préparé ; la deuxième, sur l'extirpation de deux tumeurs fibreuses d'un volume considérable, qui avaient pris naissance dans l'épaisseur des paupières supérieures. Cette dernière observation est accompagnée de deux dessins représentant l'état du malade avant et après l'opération.

M. *Delaporte* a lu un rapport sur une ob-

servation adressée par M. *Drouart*, médecin au Mans, relative à une colique épidémique.

M. *Deschamps*, un rapport sur un mémoire de M. *Léveillé*, relatif aux fentes ou fêlures longitudinales des os.

Le même a présenté à la Société un individu précédemment affecté d'anévrisme de l'artère poplitée, sur lequel on avait tenté inutilement la compression pendant long-temps, et qui guérit spontanément et en huit jours à l'époque où l'on avait décidé de l'opérer.

La Société a nommé MM. *Deschamps* et *Baudelocque*, commissaires, pour rendre compte de divers mémoires lus à cette séance par M. *Rouget*, D.-M.

EXTRAIT du discours prononcé à la rentrée de l'Ecole de Médecine de Paris, le 10 novembre 1806, par M. le professeur de Jussieu.

L'OUVERTURE de l'Ecole de Médecine est, chaque année, une époque remarquable où les élèves qui se sont distingués dans le cours d'étude précédent, reçoivent un témoignage public de l'estime de leurs professeurs, et un premier gage de la confiance future de leurs concitoyens. C'est dans la même séance que l'Ecole, par l'organe de son président, expose, en présence du Ministre de l'Intérieur, ou de

M. le directeur-général de l'instruction publique qui le représente, un tableau abrégé des travaux qui ont eu lieu dans son sein, des observations nouvelles qui lui ont été communiquées, et des objets dont sa collection s'est enrichie pendant l'année qui vient de s'écouler.

M. *de Jussieu* a fait précéder cet exposé de considérations sur la médecine dans ses relations avec plusieurs sciences physiques, et a développé les avantages qu'elle a pu retirer de leur association, ou qu'elle doit en recevoir dans la suite. C'est sur-tout dans ses rapports avec les diverses branches de l'histoire naturelle, qu'il s'est attaché à la considérer en cherchant à fixer la nature de ces rapports, et à montrer leur influence sur les progrès de la science médicale. A la suite de cette discussion, il est entré dans le détail des travaux de l'Ecole.

Les professeurs d'anatomie et les personnes chargées de diriger les dissections, ont observé des faits nouveaux. Les canaux veineux des os ont été mis en évidence sur plusieurs têtes d'âge et de sexe différens. Les vaisseaux lymphatiques du mésentère du cheval ont été injectés au mercure. Des recherches comparatives ont été faites sur les lésions organiques de l'homme et des animaux. On a étudié la respiration et l'influence de quelques nerfs sur cette fonction, ainsi que l'action des ganglions des grands sympathiques sur la vie, et sur les changemens éprouvés par les alimens dans le canal intestinal.

de l'homme et du chien. Beaucoup de cas pathologiques ont exigé la préparation et la conservation des pièces, et quelques-unes ont mérité d'être dessinées et moulées en cire, pour entrer dans les collections de l'Ecole, qui ont obtenu cette année plusieurs additions importantes.

On doit à M. *Larrey*, chirurgien en chef de l'armée d'Egypte, quatre têtes de Russe, de Tartare, d'Autrichien et d'Egyptien; à MM. *Thouret* et *Leroux*, deux têtes de momie; à M. *Chaussier*, un renversement de l'intestin rectum; à MM. *Dubois* et *Dupuytren*, un tronc de fœtus présentant la vessie saillante, ouverte en devant, et accompagnée d'une conformation particulière des parties adjacentes; à ce dernier, une jambe et un pied attaqués d'éléphantiasis; à M. *Marandel*, le squelette d'une femme morte dans l'accouchement, par vice de conformation du bassin; à M. *Beauchêne*, une tête de nègre et une d'adulte cariée par la teigne, ainsi qu'une troisième remarquable par le développement extraordinaire des os du nez; une rate avec un kyste osseux dans son intérieur; deux cœurs, l'un d'adulte, l'autre d'enfant, communiquant d'un ventricule à l'autre.

Parmi dix-sept dessins et trois tableaux exécutés par M. *Lemonnier*, peintre de l'Ecole, on remarque un péricarde et un cœur couverts d'une couche lymphatique; une bosse avec mobilité du sternum; une dilatation considérable du cœur et des cavités de l'aorte; un

anévrisme de la même artère qui s'ouvre dans l'œsophage ; une tumeur sur la tête formée par la dilatation des artères de cette partie, avec la dissection des artères temporales et occipitales.

Vingt pièces modelées en cire par M. *Pinson*, attaché à l'Ecole, présentent des altérations morbifiques, au nombre desquelles on distingue une dégénérescence carcinomateuse du tissu du cœur, compliquée avec une affection cancéreuse du sein ; plusieurs maladies du cœur, et une de l'estomac.

Parmi les pièces de ce genre, il en est deux principales qui méritent une mention particulière. Ce sont celles qui ont été exécutées par M. *Laumonier*, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen. L'une représente l'ensemble du système lymphatique, que l'on peut suivre depuis les ramifications les plus déliées jusqu'au canal thorachique. L'autre, les viscères du crâne, de la poitrine et du bas-ventre, avec les vaisseaux du même genre qui leur appartiennent.

Parmi les thèses présentées et soutenues par les aspirans au doctorat, l'Ecole en a distingué plusieurs dont elle a jugé à propos de faire mention. En anatomie, MM. *Grellier*, *Reytier*, *Dutrochet*, ont traité de la nature des cheveux, des phénomènes de la puberté, d'une nouvelle théorie de la voix. En hygiène, MM. *Lambert* et *Delaroche* ont parlé de l'avantage des bains d'eau-douce, et de l'im-

pression que le corps reçoit d'une forte chaleur. En pathologie et thérapeutique, le catarrhe, le cancer, les fièvres intermittentes masquées, la fièvre jaune, la scarlatine, l'angine inflammatoire, la nostalgie, les affections organiques du cœur, l'érosion et les symptômes qui l'accompagnent, les maladies utiles, ont été autant de sujets présentés par MM. *Lejeune*, *Terrier*, *de Labigne-Villeneuve*, *Vincent*, *Voisin*, *Castelnau*, *Guillemaut*, *Hédouin*, *le Herissé*, *Morin* et *Dessaix*. On doit à MM. *Plassier* et *Lemaigre*, des dissertations sur une épidémie de fièvre bilieuse au mont Jura, en l'an 13, et la peste d'Alexandrie, en l'an 7. MM. *Hedouin de Grandmaison* et *Duval* ont écrit sur l'emploi du quinquina dans la fièvre jaune et sur la toxicologie. On a remarqué en chirurgie, les observations de MM. *Frebaut*, *Guérin*, *Besnard*, sur les hernies abdominales, l'opération de la cataracte, et la fracture du col du fémur.

Plusieurs professeurs de l'Ecole et plusieurs membres de la Société, ont imprimé des ouvrages sur l'art de guérir, dans le cours de l'année. M. *Corvisart* a donné un *Essai sur les maladies et les lésions organiques du cœur*, publié par M. *Horeau*, un de ses élèves ; M. *Chaussier*, deux *tables synoptiques*, l'une des solides organiques, l'autre du nerf trisplanchnique, ainsi qu'une instruction sur les secours à donner aux noyés, particulièrement

sur l'introduction de l'air dans la trachée-artère, au moyen d'une canule courbe de son invention ; M. *Baudelocque*, la troisième édition des *Principes sur l'art des accouchemens;* M. *Lassus*, le second volume de sa *Pathologie chirurgicale;* M. *Duméril*, un ouvrage intitulé : *Zoologie analytique ;* M. *Richerand*, le 3.me volume de sa *Nosographie chirurgicale ;* M. *Alibert*, plusieurs livraisons de son ouvrage, sur *les Maladies de la peau;* M. *Swilgué*, un *Manuel médical;* M. *Duvernoy*, la suite de l'édition de l'*anatomie comparée* de M. *Cuvier.*

Le Gouvernement a donné cette année à l'Ecole de nouveaux témoignages d'estime et de confiance, soit en la consultant sur divers objets, soit en la chargeant de missions honorables. MM. *Desgenettes* et *Duméril*, professeurs de cette Ecole, désignés par elle, furent appelés par un décret de S. M. I. et R., avec M. *Bally*, médecin en chef de l'armée de St.-Domingue, MM. *Nysten*, *Hamel* et *Etcheverry*, docteurs en médecine, pour aller dans l'Espagne, ravagée quatre années consécutives par une épidémie meurtrière de fièvre jaune, étudier cette maladie. D'après les ordres de S. E. le Ministre de l'Intérieur, ils se rendirent, dans la saison la plus chaude de l'année, à Madrid, où ils devaient être aussitôt instruits des lieux qui seraient affectés. Mais la fièvre ne se manifestant pas, après un mois de séjour, ils prirent la

résolution d'aller recueillir eux-mêmes des renseignemens dans toutes les parties de l'Espagne, où la maladie avait régné ; par tout ils eurent des conférences avec les Intendans, les *Juntes* ou collèges de santé, les médecins, les hommes éclairés. Maintenant ils sont occupés à rédiger sur toutes ces relations un rapport détaillé qui présentera une histoire complète de cette maladie désastreuse, qui heureusement a cessé ses ravages.

Un autre évènement honorable pour l'Ecole ne peut être passé sous silence. Dans la dernière campagne d'Allemagne, un nombre considérable de prisonniers fut dirigé sur plusieurs points de la France, et placé dans les bâtimens publics qui parurent propres à les recevoir. Les fatigues d'une longue marche, la mauvaise nourriture, malgré toutes les précautions prises, l'impossibilité de changer ou de réparer les vêtemens, la négligence de divers moyens d'hygiène, l'entassement de beaucoup d'hommes dans un même local ; et, enfin, l'abattement et le desespoir résultant du chagrin d'être vaincu et transporté loin de son pays natal, toutes ces causes réunies donnèrent lieu à des fièvres d'hôpital très-graves, qui se manifestèrent à Autun, à Semur, à Chaumont, et dans d'autres lieux. Des ecclésiastiques, des officiers de santé, des gens de service, avaient déja péri victimes de la contagion. La terreur augmenta l'épidémie, et écarta les secours.

L'école de Médecine fut chargée par le Ministre d'envoyer sur-le-champ trois médecins dans les lieux infestés, pour arrêter les progrès de cette terrible maladie. La présence de MM. *Desgenettes*, *Geoffroy* et *Lerminier*, fit bientôt changer l'état de la maladie, et arrêta la mortalité, au moyen des secours qu'ils ordonnèrent, des précautions qu'ils prirent, et du traitement qu'ils administrèrent.

Quelques maladies moins graves ont attaqué les cantons de Fontainebleau et de St.-Omer. L'Ecole, sur l'invitation du Ministre, a fait passer son avis à St.-Omer, et envoyé M. le prof. *Leclerc* à Fontainebleau. Sur une pareille invitation de M. le Conseiller-d'Etat, Préfet de Police, de jeunes médecins choisis parmi ceux qui suivent sa clinique, se sont transportés dans quelques villages des environs de Paris, où régnaient des fièvres automnales, et leur présence a contribué à faire cesser ces épidémies.

Cette dernière circonstance a donné occasion à M. *de Jussieu* de parler de la clinique interne. Cet établissement, dans l'année qui vient de s'écouler, a subi de grandes améliorations, par les soins de MM. *Corvisart* et *Leroux*, qui en sont les professeurs. Les malades ont été placés dans le local nouveau. Tout ce qui tient aux médicamens, aux alimens, aux secours à donner aux malades, a été réglé de manière à ce qu'ils offrissent un modèle pour les autres hôpitaux. L'inaugura-

tion des nouvelles salles a été faite le 30 juillet dernier, par M. *Leroux*, l'un des professeurs, en présence de M. le Conseiller-d'Etat, directeur général de l'Instruction publique, remplaçant S. E. le Ministre de l'Intérieur, et des professeurs de l'Ecole. Le discours prononcé à cette occasion par M. le Professeur, tendait à faire connaître, d'une part, les qualités requises dans un médecin; de l'autre, le but de l'établissement de l'Ecole clinique, et les formes adoptées pour en faire une pépinière de bons médecins. Il insistait particulièrement sur les avantages de la création de la *Société d'Instruction médicale*, et montrait un recueil de 800 observations recueillies et rédigées par elle.

Une autre institution fondée sous les auspices du Gouvernement, sous le nom de *Société de l'Ecole de Médecine*, pour s'occuper des progrès de la science médicale, composée des professeurs de l'Ecole, d'un nombre déterminé d'anciens médecins, chirurgiens, de naturalistes, et de plusieurs jeunes médecins sortis du sein de l'Ecole, recommandables par leurs productions ou leurs travaux, a reçu beaucoup de mémoires de ses membres, et des savans étrangers qui se sont empressés de lui transmettre leurs observations. Il serait difficile de rappeler ici les noms de tous les auteurs; on se contentera de désigner les principaux sujets des mémoires. Ainsi, en anatomie et en physio-

logie, il a été principalement question d'une communication des veines hépatiques avec les canaux biliaires; du double mouvement imprimé au cerveau par la circulation et la respiration; de la force musculaire observée chez quelques peuplades sauvages; du *decubitus*, considéré comme signe dans les maladies; des causes de la roideur du corps animal après la mort; d'un nain de vingt-six mois bien conformé; de deux sujets âgés, l'un, de trois ans et demi, l'autre de onze, remarquables l'un et l'autre par un développement physique extraordinaire. On a fait connaître des altérations de divers genres, observées après la mort dans l'organisation humaine; tels sont, plusieurs fœtus monstrueux, divers anévrismes, des vessies mal conformées, un estomac cartilagineux, une grossesse extra-utérine, un embonpoint excessif chez une femme morte jeune, dont le cadavre moulé en plâtre fait partie des collections de l'Ecole; une hernie de vessie, une séparation du canal intestinal en deux portions, se rendant toutes deux au pancréas sans se communiquer. Parmi les maladies dont on a donné l'histoire, on distingue une névralgie frontale, le mal vertébral, la phthisie laryngée, quelques maladies du cœur, un délire mélancolique, le mœlena, le diabètes sucré, une léthargie guérie par le galvanisme, la perte du sentiment chez un homme continuant à jouir du mouvement. Des épidémies ont été observées en divers lieux

et décrites avec soin, ainsi que les constitutions de quelques saisons, notamment celles des années 13 et 14, observées à l'hospice des enfans malades, soignés par M. *Jadelot*. On a fait mention de l'asphyxie des nouveau-nés, de celles de quelques ouvriers, par les gaz émanés d'un four à chaux, des secours à administrer aux noyés. On a présenté un grand travail sur le méphytisme des fosses d'aisance, et sur les moyens de le détruire, ou même d'empêcher sa formation. La chimie a offert l'analyse de la sueur, de l'urine, du lait, de l'extractif de sang. Elle a montré que le bouillon fait avec les os était composé seulement de gélatine, et que celui fait avec la viande contenait en outre une substance nutritive non observée jusqu'alors, et que l'auteur de l'analyse nomme *osmazome*. La matière médicale s'est enrichie d'observations sur les vertus fébrifuges de la bénoite; sur les qualités des diverses huiles de ricin, dont l'une est douce, l'autre, âcre et très-dangereuse; sur l'usage et l'abus des évacuans, des narcotiques, des préparations mercurielles; sur les eaux minérales de Ruillé, département de la Sarthe. Les principaux articles présentés par la chirurgie, sont une cataracte opérée par abaissement; des observations sur les fentes ou fractures en long des os; une opération césarienne; une autre, d'anévrisme de l'artère poplitée.

La vaccination est par-tout pratiquée avec

succès, suivant les observations envoyées des divers lieux, elle diminue sensiblement les épidémies de variole, autrefois si fréquentes. Un rapport du secrétaire de la commission de vaccine, constate que plus de quatre cent mille individus ont été vaccinés en France dans le courant de l'an 13. Cette commission a voulu connaître si la vaccine serait également utile aux animaux, sur-tout aux moutons, pour les préserver de la clavelée, maladie analogue à la variole. On a inoculé la clavelée à douze moutons auparavant vaccinés; tous ont eu des tumeurs profondes et des suppurations abondantes, suivies, pour un seul, de la gangrène et de la mort. Mais aucun de ces symptômes locaux n'a offert de ressemblance avec les pustules claveleuses, et il n'y a point eu d'éruption sur les autres parties du corps.